



RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2025

Document édité par :



contact@involys.com

+212 529 310 000

Casablanca 88-90 Rue Larbi Doghmi – 2^{ème} étage

www.involys.com

Copyright © 1986-2026. INVOLYS, tous droits réservés

Ce document est la propriété d'INVOLYS, il est interdit de copier, de reproduire ou de transmettre sous quelque forme que ce soit tout ou partie de son contenu sans l'accord préalable écrit d'INVOLYS.

Sommaire

- Rapport ESG 2025
- Communication Financière : Résultats au 31 Décembre 2025
- Rapport Général des Commissaires Aux Comptes 2025
- Rapport Spécial des Commissaires Aux Comptes 2025
- Rapport de Gestion 2025 - Perspectives
- Etat des Honoraires Versés aux Commissaires Aux Comptes 2025
- Liste des Publications de l'année 2025



RAPPORT ESG 2025

RAPPORT ESG 2025

I. Informations générales

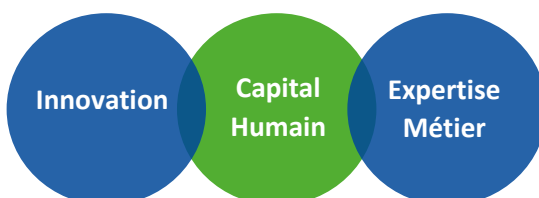
A. Notre profil

Depuis plus de trois décennies, INVOLYS est un acteur incontournable au Maroc et sur le continent africain dans le Conseil, l'Édition et l'Intégration de logiciels applicatifs de gestion ainsi que de solutions technologiques innovantes basées sur l'IA et l'IoT.

Nos principales solutions portent sur la gestion intégrée des achats et des budgets, la gestion du patrimoine mobilier et immobilier, la gestion des RH, la gestion globale des projets immobiliers, la gestion des programmes et des projets ainsi que l'analyse prédictive.

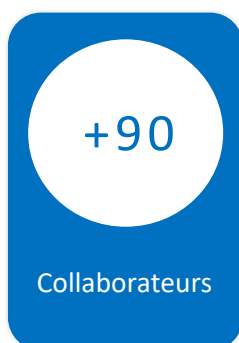


Nous misons sur trois principaux leviers de performance :



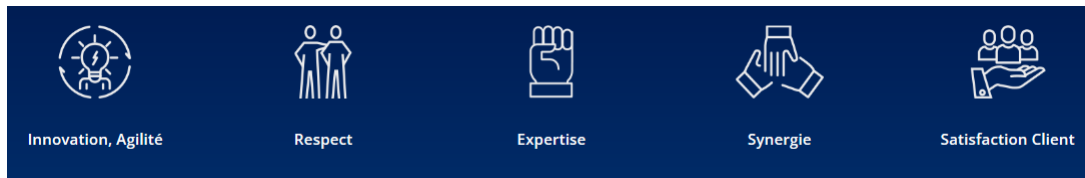
1. Notre mission

- Accompagner la transformation digitale des entreprises et des administrations dans une optique de gouvernance responsable, de compétitivité et de performance.
- Proposer des offres technologiques et de services à forte valeur ajoutée.
- Agir avec responsabilité, éthique et transparence.



2. Nos valeurs

Nos valeurs communes, qui reflètent notre vision, guident nos orientations stratégiques et l'ensemble de nos actions opérationnelles.



3. Nos métiers et activités

Une démarche globale, alignée sur le référentiel international CMMI

Nos activités et processus de gestion sont désormais consolidés, industrialisés et s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue en préservant la proximité nécessaire pour répondre aux attentes spécifiques de nos clients.



4. Faits marquants 2025

- Une croissance légèrement accélérée (+3,2%)
- Poursuite du resserrement des conditions de financement
- Taux de change instable
- Recul du nombre global d'appels d'offres liés à la mise en place de logiciels de gestion
- Potentiel du parc clients pour la migration vers les nouvelles versions
- Stabilisation et optimisation de la masse salariale globale
- Persistance de la dépendance à l'activité au Gabon

B. Notre stratégie RSE

Dans le cadre de son développement et de celui de ses collaborateurs, INVOLYS a choisi de structurer son engagement social et sociétal en adoptant une démarche formelle de responsabilité sociétale et de développement durable.

INVOLYS a fait le choix, dans le cadre de son développement et de celui de ses collaborateurs, de formaliser son engagement social et sociétal, notamment à travers une démarche de responsabilité sociétale et de développement durable.

Nous avons à ce propos obtenu, en Juin 2014, le label CGEM pour la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE), lequel a fait l'objet d'un premier renouvellement en mars 2018 et d'un deuxième en mars 2022.



En 2016, INVOLYS a formalisé sa propre charte de Responsabilité Sociétale, en y intégrant l'ensemble des axes définis par la charte du label RSE de la CGEM. Notre démarche s'articule ainsi autour de trois piliers fondamentaux : la responsabilité sociale, la responsabilité environnementale et la responsabilité éthique.



Dans une logique d'intégration à son écosystème, INVOLYS apporte depuis plusieurs années son soutien à diverses associations et fondations œuvrant en faveur de l'enfance, de la lutte contre le sida, ainsi que de l'octroi de bourses de mérite destinées à des étudiants issus de milieux défavorisés. Par ailleurs, l'entreprise s'est toujours fortement engagée dans la lutte contre la corruption et pour l'assainissement de l'environnement des affaires.

C. Méthodologie du reporting :



En 2016, le cabinet Bureau Veritas nous a attribué une attestation de conformité à la norme ISO 26000, reconnaissant ainsi la structuration de notre démarche RSE. Dans la continuité de cet engagement, nous avons aligné notre reporting sur la durabilité aux standards du GRI (Global Reporting Initiative).

Une matrice d'analyse de matérialité a également été élaborée, intégrant les attentes de nos parties prenantes pour identifier les enjeux RSE les plus prioritaires.

Ce reporting couvre l'ensemble du périmètre d'activité de l'entreprise.

II. Informations spécifiques

A. Responsabilité environnementale

Bien que notre activité ait un impact environnemental limité, INVOLYS réaffirme en 2025 son engagement fort en faveur de la protection de l'environnement, dans le cadre de sa démarche RSE. Cet engagement se traduit par un plan d'actions structuré autour de trois axes prioritaires identifiés comme ayant un lien direct avec nos activités :



Chacun de ces axes est assorti de mesures concrètes ainsi que d'indicateurs de suivi permettant d'évaluer les progrès réalisés.

En complément, un guide interne d'éco-responsabilité a été élaboré puis validé par la Direction Générale. Il recense les bonnes pratiques à adopter au quotidien, tant par les collaborateurs que par le top management, dans le but de renforcer la conscience environnementale au sein de l'entreprise. Ce guide a été diffusé à l'ensemble des équipes afin de favoriser l'adhésion collective aux gestes écoresponsables.

INVOLYS poursuit en 2025 la mise en œuvre de ses actions visant à réduire l'impact environnemental de ses activités, à travers notamment

1. Consommation responsable du papier :

INVOLYS continue à adopter une démarche responsable en matière de consommation de papier. Les équipements bureautiques sont choisis en privilégiant les imprimantes avec option d'impression recto verso automatique et des cartouches d'encre à longue durée de vie, afin de réduire à la fois la consommation de papier et la fréquence de remplacement des consommables.

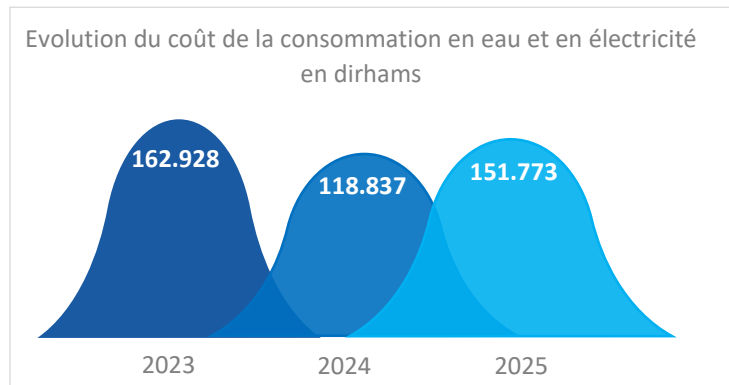
Par ailleurs, l'impression couleur reste strictement réservée à des cas exceptionnels, le noir et blanc étant paramétré comme choix par défaut.

Enfin, dans une logique de sensibilisation continue, chaque e-mail envoyé par les collaborateurs est accompagné d'un message visuel invitant les destinataires à éviter l'impression des courriels, en faveur de la préservation de l'environnement.

2. Economie d'énergie

Au-delà des gestes quotidiens préconisés dans le guide d'éco-responsabilité, INVOLYS renforce son engagement en matière de sobriété énergétique à travers plusieurs mesures complémentaires :

- Adoption de l'horaire continu, limitant ainsi la consommation énergétique liée à une présence prolongée dans les locaux ;
- Utilisation d'éclairages basse consommation ;
- Installation d'interrupteurs centraux et dédiés, notamment pour la climatisation.



Par ailleurs, un suivi mensuel des consommations en eau et en électricité, à la fois en coût et en volume, est mis en place. Ces données sont croisées avec les effectifs pour permettre une lecture ajustée et pertinente. Sur cette base, INVOLYS a déployé plusieurs actions correctives, telles que :

- L'installation de sanitaires à double débit ;
- La mise en place de minuteurs dans les espaces communs ;
- L'ajout d'interrupteurs centraux pour une coupure générale de l'éclairage et de la climatisation.

- Les matières premières consommées se limitent principalement aux fournitures de bureau, à l'eau des sanitaires, à l'énergie électrique et aux consommables informatiques.
- La plus grande partie des déchets est constituée de matériels informatiques et de papiers.
- Le matériel informatique arrivant en fin de vie est destiné à des opérations caritatives.

3. Optimisation des déplacements

Dans une logique de réduction de son empreinte carbone, INVOLYS encourage des pratiques de mobilité plus durables, conformément aux recommandations formulées dans son guide d'éco-responsabilité.

Les déplacements professionnels sont optimisés grâce à une utilisation prioritaire des transports en commun pour les visites chez les clients. Lorsque cela n'est pas possible, le covoiturage est encouragé et connaît une adoption croissante au sein des équipes.

Ces pratiques contribuent directement à la diminution des émissions de CO₂ liées aux trajets professionnels, tout en s'inscrivant dans une démarche plus globale de mobilité responsable

B. Responsabilité sociale

En 2025, INVOLYS a poursuivi sa politique RH volontariste, orientée vers l’attraction, la valorisation et la rétention des talents.

Cette dynamique s’est traduite par plusieurs indicateurs clés, témoignant de l’engagement continu d’INVOLYS en faveur d’une gestion proactive et inclusive de ses ressources humaines. Les données suivantes illustrent concrètement les résultats de cette politique, notamment en matière de parité, de stabilité de l’emploi et de structuration des effectifs.



1. Recrutement, intégration & mobilité

Avoir la bonne personne au bon endroit.

Dans un secteur en constante évolution et un marché caractérisé par une forte concurrence et des exigences clients croissantes, INVOLYS s’est fixé comme priorité de mobiliser des ressources humaines hautement qualifiées. Cette orientation vise à fidéliser et conquérir de nouveaux clients, tout en faisant progresser les collaborateurs et en assurant un modèle de fonctionnement performant et agile.

Aussi et malgré une conjoncture marquée par une rareté des profils IT, INVOLYS est parvenue à renforcer son attractivité, notamment auprès des écoles d’ingénieurs, grâce à la qualité de ses projets, à son cadre d’apprentissage structuré et à son dynamisme. L’entreprise constitue ainsi un environnement propice au développement de compétences pointues et à l’intégration de projets à fort impact. Dans cette logique, INVOLYS favorise également l’insertion des jeunes diplômés en signant des conventions de partenariat avec des établissements d’excellence, tels que l’INSEA, l’EHTP et la FST Mohammedia.

Le dispositif d’intégration repose sur un programme de mentoring structuré, offrant un accompagnement de proximité assuré par les managers. Cette approche vise à accélérer la montée en compétences opérationnelles des nouvelles recrues et à constituer un vivier solide de talents prêts à relever les futurs défis de l’entreprise.

2. Gestion de carrière et des performances

L’entreprise a instauré un contrat d’objectifs entre le management et les collaborateurs, garantissant ainsi une déclinaison claire des objectifs généraux à tous les niveaux de l’organisation. L’évaluation annuelle des performances repose sur l’engagement des collaborateurs et leur contribution à l’atteinte des objectifs fixés.

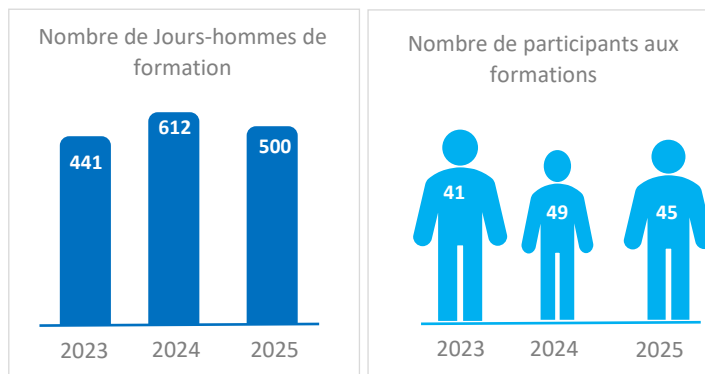
Tel qu'affiché dans notre charte RSE, « *INVOLYS est engagée dans un cycle itératif de développement de ses collaborateurs pour leur permettre de renforcer leurs compétences et d'en développer de nouvelles, d'optimiser leur poste de travail, d'anticiper les évolutions de leur métier ou d'évoluer vers d'autres* ».

3. Formation & développement de compétences

Dans la continuité de sa stratégie, INVOLYS applique le principe « Former pour Développer », un levier essentiel pour renforcer les compétences de ses équipes.

Tel qu'affiché dans notre charte RSE, « *La formation est un axe clé de l'évolution de nos collaborateurs et de réponse aux besoins spécifiques de nos clients* ».

- En tant qu'acteur majeur du secteur des nouvelles technologies de l'information, INVOLYS accompagne l'évolution rapide de son marché et répond aux exigences de ses clients en développant une expertise pointue au sein de ses équipes. Sa politique de formation est axée sur la montée en compétences dès l'intégration, tout en favorisant la polyvalence des collaborateurs.
- INVOLYS dispose d'un centre de formation équipé et géré par des formateurs internes.
- Le processus de formation est conforme au référentiel CMMI-dev niveau 3 (Capability Maturity Model Integration).
- Les actions de formation s'inscrivent dans une démarche à long terme, visant à offrir à chaque collaborateur une meilleure gestion de sa carrière et à soutenir son développement personnel et professionnel.
- Enfin, sur les trois dernières années, les indicateurs de formation affichent ce qui suit :



4. Climat & bien-être des collaborateurs

La culture d'entreprise d'INVOLYS repose sur des valeurs de responsabilité sociale, qui soutiennent l'épanouissement personnel et professionnel de ses collaborateurs.

L'entreprise veille à créer un environnement de travail apaisé, où les valeurs de respect, de synergie, de responsabilité et d'éthique professionnelle sont intégrées dans chaque action au quotidien.

Dans le cadre de son engagement pour le bien-être des collaborateurs, INVOLYS met en place plusieurs actions sociales et événements internes :

- Tournoi de foot organisé pour les équipes
- Pots de départ en retraite pour marquer les départs importants
- Célébration de la Journée de la Femme
- Rencontres internes sous forme de petits déjeuners entre équipes
- Team building pour renforcer la cohésion entre collaborateurs
- Célébration des naissances des enfants des collaborateurs
- Programme du collaborateur du mois, visant à reconnaître et récompenser les performances exceptionnelles de ses collaborateurs
- Ffour Ramadan pour célébrer le mois sacré avec les collaborateurs

Ces actions visent à renforcer l'esprit d'équipe, favoriser les échanges et offrir un cadre de travail agréable à l'ensemble des collaborateurs.

5. Dialogue social

INVOLYS accorde une grande importance au dialogue social et veille à promouvoir une communication fluide et constructive au sein de l'entreprise. Plusieurs instances représentatives du personnel ont été mises en place, permettant une interaction régulière avec la Direction Générale, et jouant un rôle actif en tant que force de proposition.

Dans sa charte RSE, INVOLYS affirme son engagement en faveur de ce principe et déclare « *respecter le libre exercice du droit syndical, la liberté d'association ainsi que le droit de négociation* ».

- Le dialogue avec les représentants du personnel est effectif et régulier.
- Le règlement intérieur de l'entreprise définit clairement le fonctionnement des institutions représentatives du personnel.
- L'entreprise n'a pas connu de conflit collectif ou de menace de grève sur les trois dernières années.
- INVOLYS ne compte pas de représentation syndicale.
- Conformément au calendrier des élections des délégués du personnel, INVOLYS a organisé ces élections en 2021, où une seule candidature a été déposée et élue.
- INVOLYS favorise le dialogue social en interne. Elle a mis en place les différentes formes d'instances représentatives du personnel qui sont en interaction avec la Direction Générale et constituent une force de proposition pour l'entreprise.

Dans un souci d'améliorer la communication interne et répondre aux attentes des collaborateurs, INVOLYS a instauré une newsletter trimestrielle, lancée en 2020, et réalisée par un comité de rédaction sous l'égide de l'équipe RH. Cette newsletter inclut plusieurs sections, telles que : Essentiel de l'actualité, Etat d'avancement des projets, Produits & Services, RDV de INVOLYS, Nouvelles recrues et autres.

6. Hygiène, santé et sécurité

INVOLYS s'engage pleinement à respecter les normes en matière de santé et de sécurité au travail. Cela se traduit par les actions suivantes :

- Le règlement intérieur de l'entreprise inclut une référence claire à la conformité aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, et rappelle l'obligation pour chaque salarié de « respecter les consignes pour garantir des conditions de travail protectrices de la sécurité et de la santé ».
- Des dispositifs anti-incendie sont installés en nombre suffisant dans les locaux de l'entreprise, et une vérification régulière de leur bon fonctionnement est réalisée pour garantir leur efficacité.
- Un plan d'évacuation des nouveaux locaux a été mis en place, et un exercice de simulation d'évacuation est prévu pour l'ensemble des collaborateurs, afin de s'assurer de leur
- Aucun accident du travail n'a été enregistré sur les 3 dernières années.
- Afin de prévenir les risques SST et d'améliorer les conditions de travail de ses salariés, INVOLYS a engagé les actions suivantes en collaboration avec le médecin de travail :
 - Une étude sur le stress chez les collaborateurs a été réalisée, et ses résultats ont nourri un plan d'action visant à suivre de manière spécifique les collaborateurs les plus exposés au stress.
 - Chaque année, INVOLYS organise une campagne de vaccination contre la grippe saisonnière afin de protéger ses salariés.
 - Un guide de prévention des TMS (troubles musculosquelettiques) a été diffusé, afin de sensibiliser les collaborateurs aux bonnes pratiques pour prévenir ces troubles liés aux mouvements répétitifs.
 - Un film de sensibilisation sur les postures de travail a été projeté afin d'informer les collaborateurs sur les meilleures façons d'adopter des postures ergonomiques.
 - Pour les missions à l'étranger, un guide des actions préventives contre le paludisme a été diffusé auprès des collaborateurs concernés.
 - Une campagne de sensibilisation à la sécurité routière a été lancée sous le thème « Tous vigilants », pour encourager les bonnes pratiques en matière de sécurité sur la route.
 - Une formation à l'utilisation des extincteurs a été organisée pour sensibiliser les collaborateurs à la gestion des risques d'incendie.
- Mesures de santé et sécurité post-COVID : Bien que la crise sanitaire soit désormais derrière nous, INVOLYS a conservé certaines des meilleures pratiques mises en place pendant la pandémie pour protéger ses collaborateurs et garantir leur bien-être. Ces initiatives comprennent :
 - Télétravail flexible : Maintien d'un modèle hybride qui permet aux collaborateurs de travailler à distance lorsque cela est nécessaire.
 - Mesures de sécurité continue : Les pratiques de nettoyage et de désinfection renforcées restent en place pour assurer un environnement de travail sain.
- Renforcement de la santé et sécurité au travail : En 2022, INVOLYS a renforcé son engagement envers la santé et le bien-être de ses collaborateurs en signant un contrat avec un nouveau médecin de travail, qui a pris en charge la responsabilité du service médical préventif. Cette collaboration a permis de mettre en place une série d'initiatives visant à

améliorer les conditions de travail et à prévenir les risques professionnels. Le médecin de travail a initié plusieurs actions clés, parmi lesquelles :

- Bilan de santé régulier : Mise en place de bilans de santé périodiques pour les collaborateurs, permettant un suivi personnalisé et une détection précoce des risques.
- Ateliers de sensibilisation : Organisation d'ateliers de sensibilisation sur des sujets variés, tels que la gestion du stress, la prévention des troubles musculosquelettiques (TMS) et l'importance d'adopter des postures adéquates au travail.

Cette approche proactive vise à assurer un environnement de travail sûr et sain, tout en mettant l'accent sur la prévention, la formation continue et le suivi médical des collaborateurs.

7. Insertion des personnes à mobilité réduite :

Dans la cadre de sa responsabilité éthique, INVOLYS s'engage pour l'égalité des chances et plus particulièrement pour « l'insertion des personnes à mobilité réduite ».

Dans le cadre de son engagement en faveur de l'inclusion et de la diversité, INVOLYS a mis en place une démarche proactive visant à favoriser l'intégration des personnes à mobilité réduite (PMR) au sein de ses équipes. Cette démarche s'articule autour de plusieurs axes clés pour garantir un environnement de travail accessible et inclusif pour tous :

- Identification des postes adaptés : En collaboration avec le médecin de travail, INVOLYS procède à l'identification des postes pouvant être occupés par des personnes à mobilité réduite, en veillant à ce que les missions proposées soient compatibles avec leurs besoins spécifiques.
- Offres d'emploi inclusives : INVOLYS veille à diffuser ses offres d'emploi de manière proactive sur des plateformes et auprès d'associations spécialisées dans l'emploi des personnes en situation de handicap, afin de garantir une visibilité accrue auprès des candidats concernés et d'encourager leur recrutement.
- Partenariats et collaboration : L'entreprise collabore avec diverses associations spécialisées dans l'insertion professionnelle des personnes à mobilité réduite, ainsi que d'autres structures visant à faciliter l'accès à l'emploi et à soutenir l'intégration professionnelle de cette population.
- Accessibilité des locaux : INVOLYS s'assure que ses locaux sont accessibles à toutes les personnes, en particulier celles à mobilité réduite. Les aménagements incluent des accès adaptés (entrées, parking, ascenseurs, toilettes, escaliers, sols, etc.) pour garantir un environnement de travail sécurisé et confortable.

Afin de soutenir la mise en œuvre de cette politique, l'équipe RH d'INVOLYS a participé à plusieurs séminaires organisés par la CGEM et Handicap International, afin d'approfondir ses connaissances et de mieux répondre aux besoins des PMR.

À ce propos, le processus de recrutement est formalisé et ne comporte aucune clause discriminatoire à l'égard des personnes à mobilité réduite et le top management déclare être engagé pour le recrutement des PMR.

8. Parité et égalité des chances

INVOLYS, dans le cadre de sa politique d'éthique et de responsabilité sociale, stipule clairement dans son règlement intérieur que « aucun salarié ne peut être sanctionné, licencié ou faire l'objet d'une mesure discriminatoire en raison de son genre ». L'entreprise suit une politique active en matière de parité et de lutte contre les discriminations, avec un engagement particulier pour garantir l'égalité des chances au sein de ses équipes.

Notre charte RSE stipule que « *Tous nos processus RH sont conçus de sorte à bannir toute discrimination et visent à promouvoir l'égalité des chances, basée sur les compétences et le sens de la responsabilité* ».

Les indicateurs clés relatifs à la parité et à l'égalité des chances au sein de l'entreprise sont les suivants :

- Femmes dans l'effectif global : Les femmes représentent 48 % de l'effectif d'INVOLYS, un taux en constante progression.
- Taux d'encadrement féminin : Le taux d'encadrement féminin est de 50 %, illustrant l'implication des femmes dans des fonctions de responsabilité au sein de l'entreprise.
- Représentativité dans le Comité de Direction : Les femmes occupent 45 % des postes au sein du Comité de Direction d'INVOLYS, ce qui témoigne de l'équilibre dans les processus de prise de décision.

Dans cette même optique, INVOLYS soutient activement des initiatives visant à promouvoir l'égalité professionnelle et à encourager l'inclusion dans le secteur privé. L'entreprise a ainsi rejoint la campagne « Morocco4Diversity » lancée par la CGEM (Confédération Générale des Entreprises du Maroc) en partenariat avec l'IFC (International Finance Corporation) et s'engage à :

« *Consolider sa politique de parité amorcée depuis plusieurs années et ce, par la garantie d'un accès équitable et égal à tous les postes, opérationnels et de management, ainsi qu'à l'ensemble des organes de gouvernance* ».

En outre, INVOLYS a été sélectionnée parmi les 70 entreprises participantes à cette initiative pour partager ses bonnes pratiques en matière de parité, mais aussi pour discuter des actions concrètes à entreprendre pour maintenir un environnement de travail équilibré et équitable.

C. Gouvernance :

1. Organe d'administration d'INVOLYS

1.1. Composition du conseil d'administration

L'article 14 des statuts d'INVOLYS stipule que la société est administrée par un conseil d'Administration composé de trois membres au moins et quinze membres au plus.

Les Administrateurs peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales. Lors de sa nomination, un Administrateur personne morale est tenu de désigner un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités civiles

et pénales que s'il était Administrateur en son propre nom, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

Si la personne morale révoque le mandat de son représentant permanent, elle est tenue de notifier sans délai à la société, par lettre recommandée, cette révocation ainsi que l'identité de son nouveau représentant permanent. Il en est de même en cas de décès ou de démission de ce dernier.

Le conseil d'administration peut coopter un ou plusieurs administrateurs indépendants selon les exigences légales. Leur nombre ne peut dépasser le tiers du nombre total des administrateurs.

Un salarié de la société ne peut être nommé Administrateur que si son contrat de travail correspond à un emploi effectif. Il ne perd pas le bénéfice de ce contrat de travail.

Le nombre des Administrateurs liés à la société par contrat de travail ne peut dépasser le tiers des membres du Conseil d'Administration.

La durée des fonctions des Administrateurs nommés par les assemblées générales est de six ans.

Les Administrateurs sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'Assemblée Générale Ordinaire, sans même que cette révocation soit mise à l'ordre du jour.

En cas de vacance par décès, par démission, ou par tout autre empêchement d'un ou plusieurs sièges d'Administrateurs, le conseil d'Administration peut, entre deux Assemblées Générales, procéder à des nominations à titre provisoire.

Lorsque le nombre des Administrateurs est devenu inférieur au minimum légal, les Administrateurs restants doivent convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire dans un délai de 30 jours à compter du jour où se produit la vacance en vue de compléter l'effectif du conseil.

L'administrateur nommé en remplacement d'un autre ne demeure en fonction que pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Les nominations effectuées à titre provisoire par le Conseil d'Administration sont soumises à la ratification de la plus prochaine Assemblée Générale Ordinaire. A défaut de ratification les délibérations prises et les actes accomplis antérieurement par le Conseil d'Administration n'en demeurent pas moins valables.

1.2. Membres du conseil d'administration

Nom et Prénom	Début Mandat	Fin Mandat
M. Mohamed EL GARTI – Président du CA & Président Directeur Général	2020	2025
AM Invest Morocco représentée par M. Bassim JAÏ HOKIMI – Administrateur	2024	2029
M. Omar BENNANI - Administrateur	2024	2029
M. Mourad MEKOUAR - Administrateur Indépendant	2025	2030
M. Mohammed Karim MOUNIR - Administrateur Indépendant	2025	2030
Mme. Ilham TAHRI JOUTEI - Administrateur Indépendant	2022	2027
M. Rachid HASSANE – Directeur Général Délégué	2025	2030

1.3. Décisions du conseil d'administration

L'article 17 des statuts d'INVOLYS prévoit que le Conseil d'Administration est convoqué par le Président aussi souvent que l'exige la loi et que la bonne marche des affaires sociales le nécessite.

Le président fixe l'ordre du jour du conseil d'administration, en tenant compte des demandes d'inscription sur ledit ordre des propositions de décisions émanant de chaque administrateur.

Toutefois en cas d'urgence, ou s'il y a défaillance de la part du Président, la convocation peut être faite par les commissaires aux comptes.

Lorsque le conseil ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois, le directeur général ou le tiers au moins des administrateurs peut demander au président de convoquer le conseil. Lorsque le président ne convoque pas celui-ci dans un délai de 15 jours à compter de la date de la demande, ledit directeur général ou lesdits administrateurs peuvent convoquer le conseil d'administration à se réunir.

La convocation peut être faite par tout moyen et doit être accompagnée d'un ordre du Jour.

Aucune justification de la convocation n'est nécessaire si tous les administrateurs sont présents ou représentés.

Le conseil d'administration se réunit au siège social ou en tout autre endroit désigné par celui qui le convoque.

Un administrateur peut donner mandat à un autre administrateur de le représenter à une séance du conseil. Toutefois, chaque administrateur ne peut disposer, au cours d'une même séance, que d'une seule procuration.

Sont réputés présents, pour le calcul du quorum et de la majorité, les administrateurs qui participent à la réunion du conseil d'administration par les moyens de visioconférence ou moyens équivalents permettant leur identification.

Les moyens de visioconférence utilisés doivent remplir les conditions suivantes :

- Satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective aux réunions des organes de direction ou des organes sociaux dont les délibérations sont retransmises de façon continue ;
- Permettre d'identifier préalablement les personnes participant par ce moyen à la réunion ;
- Permettre un enregistrement fiable des discussions et délibérations, pour les moyens de preuve.

Il est tenu un registre des présences qui est signé par tous les administrateurs ainsi que par les autres personnes participant à la réunion.

La présence effective de la moitié au moins des membres du conseil est nécessaire pour la validité des délibérations.

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés, la voix du président étant prépondérante en cas de partage égal des voix.

Les délibérations du Conseil d'Administration sont constatées par les procès-verbaux établis par le secrétaire du Conseil, sous l'autorité du Président, et signés par ce dernier et au moins un

Administrateur. En cas d'empêchement du Président, le procès-verbal est signé par deux Administrateurs au moins.

Les procès-verbaux indiquent le nom des administrateurs présents, représentés ou absents ;

Ils font état de la présence de toute autre personne ayant également assisté à tout ou partie de la réunion et de la présence ou de l'absence des personnes convoquées à la réunion en vertu d'une disposition légale. La justification de la composition du conseil d'administration et de la qualité des administrateurs en exercice résulte, vis à vis des tiers, de l'énumération dans chaque procès-verbal des noms des administrateurs présents ou représentés et de ceux des absents.

Ces procès-verbaux sont communiqués aux membres du conseil d'administration dès leur établissement et, au plus tard, au moment de la convocation de la réunion suivante.

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont consignés sur un registre spécial ou sur un recueil de feuillets mobiles tenu conformément à la loi. Ce registre ou recueil est placé sous la surveillance du président et du secrétaire du conseil.

Les copies ou extraits des procès-verbaux des délibérations sont valablement certifiés par le Président du Conseil d'Administration uniquement, ou par le Directeur Général conjointement avec le Secrétaire.

2. Organes de direction d'INVOLYS

2.1. Organes de direction

La Direction de la société est assurée par M. Mohamed EL GARTI (Président du Conseil d'Administration - Président Directeur Général) et M. Rachid HASSANE (Directeur Général Délégué).

2.2. Gouvernement d'entreprise

Le Conseil d'Administration du 18 mars 2025 a nommé les membres du comité stratégique, du comité des nominations et rémunérations et du comité d'audit et de suivi des risques, qui sont composés comme suit :

- M. Mohammed EL GARTI : Président
- M. Bassim JAI HOKIMI : Membre
- M. Mourad MEKOUAR : Membre
- Mme. Ilham TAHRI JOUTEI : Membre

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, désigne les membres du comité des nominations et rémunérations, composé comme suit :

- M. Bassim JAI HOKIMI : Président
- M. Omar BENNANI : Membre
- M. Mohammed EL GARTI : Membre

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, désigne les membres du comité d'audit et risques, composé comme suit :

- Mme. Ilham TAHRI JOUTEI : Président
- M. Bassim JAI HOKIMI : Membre

- M. Omar BENNANI : Membre

2.3. Rémunérations attribuées aux membres des organes d'administration et de direction :

S'agissant de la rémunération attribuée aux membres des organes d'administration et de direction d'INVOLYS, l'article 21 des statuts stipule que « L'AGO peut allouer au Conseil d'Administration, à titre de jetons de présence, une somme fixe annuelle qu'elle détermine librement et que le Conseil répartit entre ses membres dans les proportions qu'il juge convenables ». D'autre part, la rémunération du Président Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués est fixée par le Comité des Nominations et des Rémunérations.

2.4. Intéressement et participation du personnel

Le Comité des Nominations et des Rémunérations tenu le 28 Mars 2024 a validé un plan d'intéressement destiné à l'ensemble du personnel et visant le développement du chiffre d'affaires ainsi que l'augmentation de la rentabilité des projets.

2.5. Communication avec les actionnaires

Chaque année, INVOLYS fournit à ses actionnaires des informations financières semestrielles et annuelles conformément aux dispositions légales en vigueur.

Le Conseil d'Administration encourage la participation des actionnaires à l'assemblée générale annuelle pour discuter les résultats annuels de la société, sa gouvernance et d'autres questions importantes.

3. Ethique et prévention de la corruption

INVOLYS affirme clairement sa responsabilité éthique à travers son engagement en faveur de la lutte contre la corruption, formalisé dans sa charte RSE.

Le management d'INVOLYS s'est toujours engagé, et continue de l'être, en faveur de la transparence et de la mise en place de stratégies concrètes de lutte contre la corruption. Cet engagement s'inscrit également dans une démarche plus globale visant à contribuer activement à l'assainissement et à l'amélioration de l'environnement des affaires au Maroc.

Cette volonté se traduit à tous les niveaux de l'entreprise, aussi bien dans sa culture interne que dans l'ensemble de ses documents contractuels : règlement intérieur, contrats clients et fournisseurs, contrats d'embauche, supports de communication, etc.

Les dirigeants et l'ensemble des collaborateurs d'INVOLYS partagent un engagement fort et collectif en faveur de la lutte contre la corruption, sous toutes ses formes.

D. Relations avec les parties prenantes :

1. Respect des intérêts de nos clients

Depuis 2014, INVOLYS a mis en place une démarche Qualité couvrant l'ensemble de ses processus métiers. Cette initiative a permis à l'entreprise d'obtenir la certification CMMI (Capability Maturity Model Integration) de niveau 2 en décembre 2016, puis de niveau 3 en février 2019.

Concernant la gestion des réclamations, celles-ci sont traitées conformément à la procédure établie au sein de notre Centre d'appel (Help Desk). Les délais d'intervention sont clairement définis, et chaque demande est évaluée en fonction de sa gravité.

De plus, nos revues qualité incluent des enquêtes auprès des équipes clientes pour évaluer la conformité de nos engagements et mesurer leur satisfaction. Elles comportent également des sondages internes visant à vérifier le respect de nos engagements envers nos clients.

2. Communication responsable

L'entreprise assure la promotion de ses services à travers divers supports de communication, tels que son site web, des brochures et des vidéos institutionnelles. Ces contenus sont validés par un garant technique et mettent en avant les spécificités fonctionnelles de nos offres.

Toutes les actions de communication, qu'elles soient internes ou externes, sont caractérisées par une approche sobre et sont systématiquement approuvées en amont par la Direction Générale.

3. Protection des données personnelles

L'intervention d'INVOLYS auprès de ses clients ne nécessite pas directement l'utilisation de données personnelles. Toutefois, l'entreprise inclut systématiquement dans ses contrats commerciaux une clause de confidentialité pour garantir la protection des données et informations collectées.

Les salariés de l'entreprise sont également soumis à une obligation de confidentialité, stipulée dans leur contrat de travail, lors de leurs missions chez les clients.

L'obtention de la certification CMMI a renforcé la sécurité des accès aux bases de données, celles-ci étant protégées par des serveurs sécurisés.

Les logiciels développés par INVOLYS intègrent une forte dimension de « protection des données personnelles », notamment à travers des limitations d'accès et la traçabilité des actions réalisées par les utilisateurs.

Les contrats et conventions signés par INVOLYS avec ses clients incluent des clauses concernant la sécurité des systèmes d'information, la confidentialité, la protection des données, la propriété intellectuelle, ainsi que les engagements réciproques qui en découlent. Ils prévoient également un système de sauvegarde et de restauration des données et des systèmes.

INVOLYS utilise son propre SIRH, GEHMONIS, développé en interne.

La protection des données de nos salariés respecte pleinement la loi 09/08 sur la protection des données à caractère personnel.

4. Relations avec nos fournisseurs

En tant qu'entreprise de services, les achats réalisés par INVOLYS concernent principalement les prestations intellectuelles, le matériel informatique, les consommables ainsi que la sous-traitance de services tels que le nettoyage et le gardiennage.

Les règles encadrant l'engagement des dépenses sont définies dans une procédure d'achat, complétée par une note de service précisant les pouvoirs de signature. Un comité achats est également institué pour statuer sur la sélection des fournisseurs dans le cadre d'appels d'offres restreints.

Les contrats avec les prestataires intègrent des clauses relatives au respect de la législation sociale, notamment en matière de salaire minimum, de déclaration à la sécurité sociale et de couverture des accidents de travail.

Par ailleurs, INVOLYS s'inscrit dans une démarche exemplaire de conformité en matière de délais de paiement. Cet engagement constant en faveur de la transparence et du respect des engagements contractuels se traduit concrètement par l'absence de toute pénalité pour retard de paiement, confirmant la fiabilité d'INVOLYS vis-à-vis de ses partenaires et fournisseurs.

Enfin, dans le cadre du renouvellement de son Label RSE décerné par la CGEM, INVOLYS a formellement adhéré à la charte du « Bon Payeur » de la CGEM, réaffirmant ainsi son engagement en faveur de relations commerciales responsables et équilibrées.

5. Respect des règles de concurrence loyale

L'engagement d'INVOLYS en faveur d'une concurrence saine et équitable est inscrit dans sa Charte de Responsabilité Sociétale, alignée sur celle de la CGEM, et affichée dans les locaux de l'entreprise afin d'en assurer la visibilité à l'ensemble des collaborateurs.

Évoluant dans un secteur hautement concurrentiel à l'échelle internationale, INVOLYS est naturellement peu exposée aux risques d'entente sur les prix avec d'autres acteurs du marché.

La participation aux appels d'offres est encadrée par des procédures rigoureuses. Elle est gérée par la Direction Avant-Vente, avec une validation systématique par la Direction Générale, garantissant ainsi transparence et conformité aux règles du marché.

Par ailleurs, l'implication continue de l'équipe Recherche & Développement, combinée à une veille technologique active, permet à INVOLYS de concevoir des solutions innovantes, réduisant ainsi significativement les risques liés à la contrefaçon et renforçant sa compétitivité par l'innovation.

6. Contrôle Interne et gestion des risques

INVOLYS dispose d'une cartographie complète de ses risques ainsi qu'un dispositif de contrôle interne couvrant l'ensemble des typologies de risques auxquels l'entreprise peut être exposée.

La gouvernance de l'entreprise s'appuie, au niveau du Conseil d'Administration, sur trois comités spécialisés : Un Comité des nominations et des rémunérations, un Comité stratégique et un Comité d'audit et de suivi des risques. Ce dernier est composé exclusivement d'administrateurs non exécutifs, ne détenant aucun intérêt particulier au sein d'INVOLYS, garantissant ainsi leur impartialité. Le Comité d'audit a pour mission principale le suivi des mécanismes d'audit interne et

externe, de gestion des risques et de contrôle interne, assurant ainsi une gouvernance efficace et transparente.

7. Esprit citoyen

La Charte RSE d'INVOLYS fait référence au principe de développement de « *l'esprit citoyen* ».

En 2025, INVOLYS a poursuivi son engagement sociétal à travers une action concrète en faveur de l'éducation. L'entreprise a apporté son soutien au Collège Ennasr, situé à Casablanca-Anfa, par le biais d'un don en nature. Cette initiative s'inscrit dans la volonté d'INVOLYS de contribuer activement au développement de son écosystème local, notamment dans le domaine de l'enseignement.

Au-delà du geste matériel, cette action a également été l'occasion de mobiliser les collaborateurs d'INVOLYS, dont l'implication a permis de renforcer l'impact de cette initiative. L'entreprise encourage en effet le partage de valeurs solidaires, en favorisant la participation volontaire de ses équipes aux actions à portée sociale.

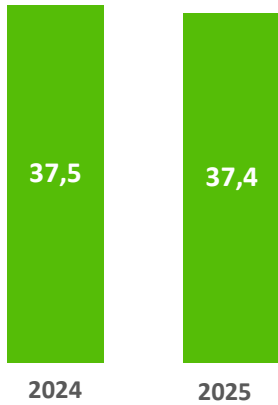
Dans sa charte RSE, l'entreprise déclare « INVOLYS incite tous ses collaborateurs à lui faire part de toute volonté d'initier ou de participer à un travail associatif s'inscrivant dans l'intérêt général en prenant contact avec le département des ressources humaines, en charge de cet accompagnement ».



**COMMUNICATION FINANCIERE
RESULTATS AU 31 DECEMBRE 2025**

Communication Financière Résultats au 31 Décembre 2025

■ Chiffres d’Affaires



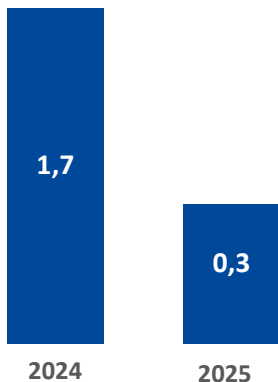
Chiffre d’Affaires & Total Produits

Le Chiffre d’Affaires au titre de l’exercice 2025 s’est établi à 37,4 millions de dirhams en diminution de 0,2% par rapport à l’année précédente. Le total produits a baissé de 2% par rapport à l’exercice 2024 pour s’établir à 49 millions de dirhams.

Charges & Provisions

Les charges d’exploitation sont en augmentation de 2% par rapport à l’exercice précédent, avec un montant de 46,4 millions de dirhams. Cette hausse s’explique principalement par l’augmentation de la provision pour créances clients par rapport à l’année précédente.

■ Résultat d’exploitation



Résultats

Au vu de l’ensemble des éléments précédents, les comptes de 2025 dégagent un résultat d’exploitation de 0,3 millions de dirhams et un résultat net de 0,1 millions de dirhams, contre respectivement 1,7 millions de dirhams et -0,1 millions de dirhams en 2024.

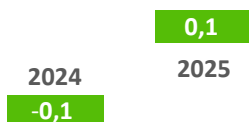
Investissement en R&D

L’investissement en R&D a baissé de 13% par rapport à l’exercice précédent avec 8,2 millions de dirhams, tout en restant conséquent à un niveau de 22% du CA 2025.

Perspectives

INVOLYS aborde l’année 2026 avec une vigilance accrue en privilégiant la diversification de sa base Client et le renforcement de son dispositif de gestion des risques dans un contexte économique incertain. Elle maintient également ses actions de développement dans une discipline financière rigoureuse, afin de préserver ses équilibres et de soutenir sa position sur le marché.

■ Résultat net





**RAPPORT GENERAL DES
COMMISSAIRES AUX COMPTES 2025**



A. SAAIDI & ASSOCIES
Commissaires aux Comptes

4, Place maréchal
20 070 Casablanca Maroc



165 boulevard Abdelmoumen -
Im. A - Quartier des Hôpitaux -
20042 Casablanca

INVOLYS S.A.

Rapport Général des commissaires aux comptes

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025



A. SAAIDI & ASSOCIES
Commissaires aux Comptes

4, Place maréchal
20 070 Casablanca Maroc



165 boulevard Abdelmoumen –
Im. A - Quartier des Hôpitaux -
20042 Casablanca

Aux Actionnaires de la société
INVOLYS S.A.
88-90 Rue Larbi DOGHMI 2ème étage
Casablanca

Rapport Général des commissaires aux comptes
Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025
Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société INVOLYS S.A., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaire (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD **90.369.128,48** dont un bénéfice de MAD **116.178,88**. Ces états ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration en date du 25 mars 2026.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société INVOLYS S.A. au 31 décembre 2025 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention que Involys détient des titres de participation à l'étranger, au sens de l'article 144 de la loi sur les sociétés anonymes, évalués à l'actif pour KMAD 1 591 et dépréciés à hauteur de KMAD 1 417. Néanmoins, la société n'a pas procédé à l'établissement des comptes consolidés en application de l'article 2.5 de la circulaire de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux n°03/19 du 20 février 2019. Selon le management, les filiales contrôlées, n'ont plus d'activité et leurs états de synthèse sont indisponibles.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

1 Dépréciation des créances clients

— Risque identifié

Au 31 décembre 2025, les créances clients affichent une valeur brute d'environ KMAD 100 945 et une valeur nette d'environ KMAD 81 086, soit 67% du total de l'actif de la société. Comme indiqué dans la note A1 de l'Etat des informations complémentaires (ETIC), les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Les provisions pour dépréciation des créances clients, d'une valeur d'environ KMAD 19 859, sont calculées en fonction de l'ancienneté et du suivi, effectué par le comité de pilotage, des créances impayées ou présentant des difficultés de recouvrement.

Nous avons considéré que la dépréciation des créances clients est un point clé d'audit compte tenu de l'importance de ces créances dans le bilan de la société, soit KMAD 81 086 en 2025 et KMAD 84 155 en 2024 et en vue du caractère estimatif de ce processus et son impact significatif sur les comptes.

— Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nos contrôles relatifs à la dépréciation des créances clients ont notamment consisté à :

- Examiner la balance âgée, analyser les retards de paiement et discuter avec la direction les raisons du retard dans le recouvrement de certaines créances significatives ;
- Vérifier le respect des échéances de paiement issues des conventions, analyser les paiements reçus postérieurement à la date de clôture pour les créances les plus significatives ;



A. SAAIDI & ASSOCIES
Commissaires aux Comptes



- Contrôler le calcul de la provision pour dépréciation et sa conformité avec la règle de provisionnement adoptée par la société.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



A. SAAIDI & ASSOCIES
Commissaires aux Comptes

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Président du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 14 mai 2026

Les Commissaires aux Comptes

A. SAAÏDI ET ASSOCIÉS



A. Saaidi & Associés
Commissaires aux comptes
Place maréchal Casablanca
Téléphone : 7 99 16 - Fax : 05 22 20 58 90
Bahaa SAAIDI
Associée

OMNIPACT



Youssef BOUABIDI
Associé

ETATS DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

(Modèle Comptable Normal)

EXERCICE DU : 01/01/2025 AU : 31/12/2025

RAISON SOCIALE : INVOLYS S.A
IDENTIFIANT COMMUN «ICE» : 000000003000016
ARTICLE IS : 1002383
PATENTE : 35713779
ADRESSE : 2019 BD ZERKTOUNI ANGLE BD BRAHIM ROUDANI MAARIF
CASABLANCA

A CASABLANCA, Le

13/04/2026

Signature :

BILAN (ACTIF)
 (MODELE NORMAL)

ARTICLE IS : 1002383

EXERCICE CLOS LE : 31/12/2025

	ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PREC.
		BRUT	AMORT & PROVIS.	NET	NET
A.I.	IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS (A)	181 198 561,88	152 672 089,23	28 526 472,65	31 197 534,78
A.C.	* Frais préliminaires	176 685 903,40	148 247 865,09	28 438 038,31	31 125 450,25
T.	* Charges à répartir sur plusieurs exercices	4 512 658,48	4 424 224,14	88 434,34	72 084,53
	* Primes de remboursement des obligations	8 622 400,76	6 770 977,65	1 851 423,11	2 230 340,24
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	227 856,40	168 336,40	59 520,00	71 898,55
	* Immobilisations en recherche et développement	1 834,56	275,19	1 559,37	2 133 978,94
	* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	8 265 062,39	6 513 558,79	1 751 503,60	24 462,75
	* Fonds commercial	127 647,41	88 807,27	38 840,14	661 793,60
	* Autres immobilisations incorporelles	2 087 904,44	1 417 151,00	670 753,44	488 081,60
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	497 041,44	1 417 151,00	497 041,44	173 712,00
	* Terrains	1 590 863,00		173 712,00	18 608,60
	* Constructions	9 648,76		9 648,76	18 608,60
	* Installations techniques, matériel et outillage	9 648,76		9 648,76	
	* Matériel de transport				
	* Mobilier, matériel de bureau et aménagements				
	* Autres immobilisations corporelles				
	* Immobilisations corporelles en cours				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)				
	* Prêts immobilisés				
	* Autres créances financières				
	* Titres de participation				
	* Autres titres immobilisés				
	ECART DE CONVERSION - ACTIF (E)				
	* Diminution des créances immobilisées				
	* Augmentation des dettes de financement				
	TOTAL I	191 918 515,84	160 860 217,88	31 058 297,96	34 108 277,22
	STOCKS (F)	721 299,91	542 400,59	178 899,32	777 399,32
	* Marchandises	721 299,91	542 400,59	178 899,32	178 899,32
	* Matières et fournitures consommables	109 156 514,71	21 300 701,53	87 855 813,18	598 500,00
	* Produits en cours	23 821,00	19 859 310,43	23 821,00	88 099 115,44
	* Produits intermédiaires et produits résiduels	100 945 229,50	1 441 391,10	81 085 919,07	49 150,00
	* Produits finis	124 300,00		124 300,00	84 154 651,01
	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	3 303 130,49		3 303 130,49	44 300,00
	* Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	4 704 139,58		3 262 748,48	2 946 223,31
	* Clients et comptes rattachés	55 894,14		55 894,14	852 080,48
	* Personnel - débiteur	97 895,07		97 895,07	52 710,64
	* Etat - débiteur	433 188,68		433 188,68	97 895,07
	* Comptes d'associés - débiteur				1 586 523,01
	* Autres débiteurs				
	* Comptes de régularisations - actif				
	TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)				
	ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)				
	TOTAL II	110 408 898,37	21 843 102,12	88 565 796,25	90 560 932,84
	TRESORERIE - ACTIF	249 750,77		249 750,77	254 940,40
	* Chèques et valeurs à encaisser	249 725,96		249 725,96	252 742,18
	* Banques, T.G. et C.P. débiteurs	24,81		24,81	2 198,22
	* Caisses, régie d'avances et accreditifs				
	TOTAL III	249 750,77		249 750,77	254 940,40
	TOTAL I+II+III	302 577 164,98	182 703 320,00	119 873 844,98	124 924 150,46

A.I. : ACTIF IMMOBILISE A.C. : ACTIF CIRCULANT (Hors Trésorerie) T. : TRESORERIE

BILAN (PASSIF)
 (MODELE NORMAL)

ARTICLE IS : 1002383		EXERCICE CLOS LE : 31/12/2025	
PASSIF		EXERCICE	EXERCICE PREC.
	CAPITAUX PROPRES (A)	90 369 128,48	90 252 949,60
	* Capital social ou personnel (1)	38 271 600,00	38 271 600,00
	* Actionnaires, capital souscrit Non appelé		
	* Primes d'émission, de fusion et d'apport	25 751 959,00	25 751 959,00
	* Ecart de réévaluation		
	* Réserve légale	2 887 336,00	2 887 336,00
	* Autres réserves	3 061 728,00	3 061 728,00
	* Report à nouveau (2)	20 280 326,60	20 403 795,85
	* Résultat nets en instance d'affectation (2)		
	* Résultat net de l'exercice (2)	116 178,88	-123 469,25
	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)		
	* Subvention d'investissement		
	* Provisions réglementaires		
	DETTES DE FINANCEMENT (C)	5 706 874,15	8 672 951,73
F.P.	* Emprunts obligataires		
	* Autres dettes de financement	5 706 874,15	8 672 951,73
	PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)		
	* Provisions pour risques		
	* Provisions pour charge		
	ECART DE CONVERSION - PASSIF (E)		
	* Augmentation des créances immobilisées		
	* Diminution des dettes de financement		
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	96 076 002,63	90 925 901,33
	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	12 177 789,78	13 298 239,67
	* Fournisseurs et comptes rattachés	2 480 208,30	1 582 407,61
	* Clients créditeurs, avances et acomptes		
	* Personnel - crédeur	718 238,00	580 744,02
	* Organisme sociaux	4 000 937,80	5 646 535,28
	* Etat - Crédeur	4 886 498,59	5 488 416,76
	* Comptes d'associés créditeurs	136,00	136,00
P.C.	* Autres créanciers		
	* Comptes de régularisations - passif	91 771,09	
	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	462 361,76	1 624 655,94
	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (H)	110 290,71	
	TOTAL II (F+G+H)	12 750 442,25	14 922 895,61
	TRESORERIE - PASSIF	11 047 400,10	11 075 353,52
	* Crédits d'escomptes		
	* Crédit de trésorerie	1 498 775,79	3 828 258,30
T.	* Banques (Soldes créditeurs)	9 548 624,31	7 247 095,22
	TOTAL III	11 047 400,10	11 075 353,52
	TOTAL I+II+III	119 873 844,98	124 924 150,46

1) Capital personnel débiteur (-)

2) Bénéficiaire (+), Déficitaire (-)

F.P. : FINANCEMENT PERMANENT P.C. : PASSIF CIRCULANT (Hors Trésorerie) T. : TRESORERIE

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)

(MODELE NORMAL)

EXERCICE DU : 01/01/2025 AU : 31/12/2025

ARTICLE IS : 1002383

	NATURE	OPERATIONS		TOTAL DE L'EXERCICE 3 = 1 + 2	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT 4
		PROPRES A L'EXERCICE 1	CONCERNANT LES EXERCICES PRECE. 2		
	I PRODUITS D'EXPLOITATION				
	* Ventas de marchandises	1 416 138,06		1 416 138,06	354 734,03
	* Ventas de biens et services produits	35 971 711,39		35 971 711,39	37 162 087,84
	chiffre d'affaires	37 387 849,45		37 387 849,45	37 516 821,87
	* Variation des stocks de produits (1)	-598 500,00		-598 500,00	-186 500,00
	* Immobilisations produites par l'entreprise elle même	8 169 694,07		8 169 694,07	9 370 960,80
	* Subvention d'exploitation				
	* Autres produits d'exploitation				
	* Reprise d'exploitation, transferts de charges	1 755 601,10		1 755 601,10	279 097,48
	PRODUITS D'EXPLOITATION	46 714 644,62		46 714 644,62	46 980 380,15
E.	II CHARGES D'EXPLOITATION				
	* Achats revendus de marchandises (2)	1 204 366,10		1 204 366,10	303 987,40
	* Achats consommés de matières et fournitures	981 598,94		981 598,94	1 152 631,93
	* Autres charges externes	4 740 237,17		4 740 237,17	5 277 693,27
	* Impôts et taxes	289 588,74		289 588,74	319 147,76
	* Charges de personnel	24 034 944,54		24 034 944,54	24 288 310,49
	* Autres charges d'exploitation	200 000,00		200 000,00	200 000,00
	* Dotations d'exploitation	14 948 844,16		14 948 844,16	13 773 916,80
	CHARGES D'EXPLOITATION	46 399 579,65		46 399 579,65	45 315 687,65
	III RESULTAT D'EXPLOITATION III = I - II	315 064,97		315 064,97	1 664 692,50
	VI PRODUITS FINANCIERS				
	* Produits des titres de participation et des autres titres				
	* Gains de change				
	* Intérêts et autres produits financiers				142 291,39
	* Reprise financières, transferts de changes	1 605 818,85		1 605 818,85	375 901,03
	PRODUITS FINANCIERS	1 605 818,85		1 605 818,85	518 192,42
	V CHARGES FINANCIERES				
	* Charges d'intérêts				
F.	* Perte de change				
	* Autres charges financières	800 957,69		800 957,69	1 098 531,41
	* Dotations financières	831 601,45		831 601,45	244 443,70
	CHARGES FINANCIERES	442 837,44		442 837,44	1 605 131,62
	VI RESULTAT FINANCIER VI = IV - V	-469 577,73		-469 577,73	-2 429 914,31
	VII RESULTAT COURANT VII = III + VI	-154 512,76		-154 512,76	-765 221,81

1) Variation de stocks = stock final - stock initial ; augmentation (+) diminution (-)

2) Achat revendus ou consommés = achat - variation de stocks

E. : EXPLOITATION F. : FINANCIER

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES) (SUITE)

(MODELE NORMAL)

EXERCICE DU : 01/01/2025 AU : 31/12/2025

ARTICLE IS : 1002383

	NATURE	OPERATIONS		TOTAL DE L'EXERCICE 3 = 1 + 2	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT 4
		PROPRES A L'EXERCICE 1	CONCERNANT LES EXERCICES PRECE. 2		
	VII RESULTAT COURANT VII = III + VI	-154 512,76		-154 512,76	-765 221,81
	VIII PRODUITS NON-COURANTS	230 000,00		230 000,00	
	* Produits des cessions d'immobilisations				
	* Subventions d'équilibre				
	* Reprise des subventions d'investissement				
N.C.	* Autres produits non courants	356 674,84		356 674,84	2 334 043,30
	* Reprise non courants, transferts de charges				
	PRODUITS NON-COURANTS	586 674,84		586 674,84	2 334 043,30
	IX CHARGES NON-COURANTES	5 928,72		5 928,72	464,33
	* Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations				
	* Subventions accordées	152 946,48		152 946,48	1 591 843,52
	* Autres charges Non-courantes				
	* Dotations Non courantes				
	CHARGES NON-COURANTS	158 875,20		158 875,20	1 592 307,85
	X RESULTAT NON-COURANT X = VIII - IX	427 799,64		427 799,64	741 735,45
	XI RESULTAT AVANT IMPOT XI = VII + X	273 286,88		273 286,88	-23 486,36
	XII IMPOT SUR LES RESULTATS	157 108,00		157 108,00	99 982,89
	XIII RESULTAT NET XIII = XI - XII	116 178,88		116 178,88	-123 469,25
	XIV TOTAL DES PRODUITS XIV = I + IV + VIII	48 907 138,31		48 907 138,31	49 832 615,87
	XV TOTAL DES CHARGES XV = II + V + IX + XII	48 790 959,43		48 790 959,43	49 956 085,12
	XVI RESULTAT NET XVI = XIV - XV	116 178,88		116 178,88	-123 469,25

N. C. : NON COURANT

ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.)

ARTICLE IS : 1002383

EXERCICE DU : 01/01/2025 AU : 31/12/2025

I. TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R.)

			EXERCICE	EXERCICE PREC.
	1	Ventes de marchandises	1 416 138,06	354 734,03
	2	- Achats revendus de marchandises Marge brute sur ventes en l'état	- 1 204 366,10	303 987,40
I	=	Production de l'exercice : (3 + 4 + 5)	211 771,96	50 746,63
		Ventes de biens et services produits Variation des stocks de produits		
II	+	Immobilisations produites par l'entreprise elle-même Consommation de l'exercice : (6 + 7)	43 542 905,46	46 346 548,64
	3	Achats consommés de matières et fournitures Autres charges externes	35 971 711,39	37 162 087,84
	4	Valeur ajoutée (I + II - III) Subventions d'exploitation Impôts et taxes	-598 500,00	-186 500,00
	5	Charges de personnel	8 169 694,07	9 370 960,80
III	-	Excédent brut d'exploitation (E.B.E.)	5 721 836,11	6 430 325,20
	6	Ou Insuffisance brut d'exploitation (I.B.E.) Autres produits d'exploitation	981 598,94	1 152 631,93
	7	Autres charges d'exploitation	4 740 237,17	5 277 693,27
IV	=	Reprises d'exploitation, transfert de charges Dotations d'exploitation	38 032 841,31	39 966 970,07
V	+	Résultat d'exploitation (+ ou -) Résultat financier		
	8	Résultat courant (+ ou -) Résultat non courant (+ ou -)		
LOS	-	Impôt sur les résultats	289 588,74	319 147,76
	9		24 034 944,54	24 288 310,49
	10		13 708 308,03	15 359 511,82
	11			
	12		200 000,00	200 000,00
	13		1 755 601,10	279 097,48
	14		14 948 844,16	13 773 916,80
VI	=		315 064,97	1 664 692,50
VII	+/-		-469 577,73	-2 429 914,31
VIII	=		-154 512,76	-765 221,81
IX	+/-		427 799,64	741 735,45
	15		157 108,00	99 982,89
X	=	Résultat net de l'exercice (+ ou -)	116 178,88	-123 469,25

II. CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C. A. F.) - AUTOFINANCEMENT

	1	Résultat net de l'exercice	116 178,88	-123 469,25
		* Bénéfice +	116 178,88	
		* Perte -		-123 469,25
	2	Dotations d'exploitation (1)		
	3	Dotations financières (1) Dotations non courantes (1) Reprises d'exploitation (2)	11 359 914,70	12 652 197,14
	4	Reprises financières (2)		
	5	Reprise non courantes (2 - 3)		
	6	Produits des cessions d'immobilisations (1)		
	7	Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations Capacité d'autofinancement (C.A.F.)		
	8	Distribution de bénéfice	230 000,00	
	9	Autofinancement (A.F.)	5 928,72	464,33
I	+		11 252 022,30	12 529 192,22
	10			
II	-		11 252 022,30	12 529 192,22

1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

3) Y compris reprises sur subventions d'investissement

TABLEAU DE FINANCEMENT

I- SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN		EXERCICE DU : 01/01/2025 AU : 31/12/2025		
MASSES	Exercice a	Exercice Prec. b	Variation (a-b)	
			Emplois c	Ressources d
1. Financement Permanent	96 076 002,63	98 925 901,33	2 849 898,70	
2. Moins actif immobilisé	31 058 297,96	34 108 277,22		3 049 979,26
3. =FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A)	65 017 704,67	64 817 624,11		200 080,56
4. Actif circulant	88 565 796,25	90 560 932,84		1 995 136,59
5. Moins passif circulant	12 750 442,25	14 922 895,61	2 172 453,36	
6. = BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5) (B)	75 815 354,00	75 638 037,23	177 316,77	
7. TRÉSORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF) =A-B	-10 797 649,33	-10 820 413,12	22 763,79	
II- EMPLOIS ET RESSOURCES				
	EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
1. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
* AUTOFINANCEMENT (A)		11 252 022,30		12 529 192,22
* Capacité d'autofinancement		11 252 022,30		12 529 192,22
- Distributions de bénéfice				
* CESSIONS ET RÉDUCTIONS D'IMMOBILISATION (B)		230 000,00		
* Cessions d'immob. incorpor.				
* Cessions d'immob. corporel.		230 000,00		
* Cessions d'immob. financ.				
* Récupérations sur créances immobilisées				
* AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS (C)				
* Augmentation de capital, apports				
* Subventions d'investissement.				
* AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)				
* (nettes de primes de remboursements.)				
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		11 482 022,30		12 529 192,22
II- EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
* ACQUISITIONS ET AUGMENTATION D'IMMOBILISATION (E)	8 315 864,16		9 774 061,64	
* Acquisitions d'immob. incorpor.	8 217 094,07			
* Acquisitions d'immob. corporel.	98 770,09		9 774 061,64	
* Acquisitions d'immob. financ.				
* Acquisitions d'immob. en cours				
* REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)				
* REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	2 966 077,58		4 231 320,07	
* EMPLOIS EN NON VALEURS (H)				
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	11 281 941,74		14 005 381,71	
III- VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL(B.F.G.)	177 316,77		1 860 999,28	
IV- VARIATION DE LA TRÉSORERIE	22 763,79			3 337 188,77
TOTAL GENERAL	11 482 022,30	11 482 022,30	15 866 380,99	15 866 380,99

ETAT A1 : PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION SPECIFIQUES A L'ENTREPRISE

Société : INVOLYS SA

Exercice clos le : 31/12/2025

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE	
I. ACTIF IMMOBILISE	
A. EVALUATION A L'ENTREE	
1. Immobilisations en non-valeurs	Cout d'acquisition
2. Immobilisations incorporelles	Cout d'acquisition
3. Immobilisations corporelles	Cout d'acquisition
4. Immobilisations financières	Cout d'acquisition
B. CORRECTIONS DE VALEURS	
1. Méthodes d'amortissements	Amortissement Lineaire
2. Méthodes de détermination des écarts de conversion-Actif	Non concernée
3. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	Valeur comptable nette des créances libellés en monnaie étrangère
II. ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie)	
A. EVALUATION A L'ENTREE	
1. Stocks	Cout moyen unitaire pondere (CMUP)+Valeur de réalisation
2. Créances	Valeur nominale Contre valeur au cours du jour d'entrée
3. Titres et valeurs de placement	Valeur nominale
B. CORRECTIONS DE VALEUR	
1. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	La valeur des pertes liées a des créances litigieuses La valeur du perte liée à des articles obsolètes, endommagés ou trop anciens
2. Méthodes de détermination des écarts de conversion-Actif	Valeur comptable nette des creances libellés en monnaie étrangère
III. FINANCEMENT PERMANENT	
1. Méthodes de réévaluation	Non concernée
2. Méthodes d'évaluation des provisions réglementées	Non concernée
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion-Passif	Non concernée
4. Dettes de financement permanent	Valeur nominale
5. Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges	Non concernée
VI. PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)	
1. Dettes du passif circulant	Valeur nominale contre valeur au cours du jour d'entrée
2. Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges	Valeur destinee a faire face à un risque ou une charge devant se réaliser dans un délais inferieur à 12 mois
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion-Passif	Valeur comptable nette des dettes libellées en monnaie étrangère
V. TRESORERIE	
1. Trésorerie - Actif	Valeur nominale en dirhams
2. Trésorerie - Passif	Valeur nominale en dirhams
3. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	Non concernée

ETAT A2 : ETAT DE DEROGATION

Société : INVOLYS S.A

Exercice clos le : 31/12/2025

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
1- Dérogation aux principes comptables fondamentaux		
2- Dérogations aux méthodes d'évaluation		
3- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		

NEANT

ETAT A3 : ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

Société : INVOLYS S.A Exercice clos le : 31/12/2025

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation		
II. Changement affectant les règles de présentation		

NEANT

ETAT B1 : DETAIL DES NON-VALEURS

Société : INVOLYS S.A

Exercice clos le : 31/12/2025

COMPTE PRINCIPAL	INTITULE	MONTANT
<p>NEANT</p>		
<p>TOTAL :</p>		

ETAT B2 : TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

EXERCICE DU : 01/01/2025 AU : 31/12/2025

ARTICLE IS : 1002383

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	A U G M E N T A T I O N			D I M I N U T I O N			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		ACQUISITION	PRODUCTIF/ENTR. POUR ELLE-MEME	VIREMENT	CESSION	RETRAIT	VIREMENT	
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS								
* Frais préliminaires								
* Charges à répartir sur plusieurs exercices								
* Primes de remboursement des obligations								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	172 901 467,01	0 217 094,07						181 198 561,08
* Immo. en recherche et développement	168 516 209,33	8 169 694,07						176 685 903,40
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	4 465 258,48	47 400,00						4 512 658,48
* Fonds commercial								
* Autres immobilisations incorporelles								
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0 529 982,07	90 770,09		5 033,34	6 352,20		5 033,34	0 622 400,76
* Terrains								
* Constructions								
* Installations techniques, matériel et outillage	227 856,40	8 186,76						227 856,40
* Matériel de transport					6 352,20			1 834,56
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements	8 193 012,39	72 050,00						8 265 062,39
* Autres immobilisations corporelles	103 280,74	18 533,33		5 833,34			5 833,34	127 647,41
* Immobilisations corporelles en cours	5 833,34							
TOTAL GENERAL	181 511 450,68	8 315 864,16		5 833,34	6 352,20		5 833,34	189 020 962,64

ETAT B2 BIS : TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

ARTICLE IS : 1002383

EXERCICE DU : 01/01/2025 AU : 31/12/2025

NATURES	CUMUL DEBIT EXERCICE 1	DOTATION DE L'EXERCICE 2	AMORTISSEMENT / IMMOBIL. SORTIES 3	CUMUL AMORT. FIN EXERCICE 4 = 1+2-3
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS				
* Frais préliminaires				
* Charges à répartir sur plusieurs exercices				
* Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 41 783 933,03	10 880 156,20		152 672 089,23
* Immobilisations en recherche et développement	137 390 759,08	10 857 106,01		148 247 865,09
* Brevets, Marques, Droits et Valeurs Similaires	4 393 173,95	31 050,19		4 424 224,14
* Fonds commercial				
* Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 299 642,63	471 758,50	423,48	6 770 977,65
* Terrains				
* Constructions	155 967,85	12 378,55		168 346,40
* Installations Techniques, Matériel et Outillage		698,67	423,48	275,19
* Matériel de transport	6 059 033,45	454 525,34		6 513 558,79
* Mobilier, Matériel de bureau et Aménagement divers	84 651,33	4 155,94		88 807,27
* Autres Immobilisations Corporelles				
* Immobilisations Corporelles en cours				
TOTAL GENERAL	148 083 575,66	11 359 914,70	423,48	159 443 066,88

ETAT B4 : TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATIONS

ARTICLE IS : 1002383 RAISON SOCIALE DE LA SOCIETE EMETTRICE	IDENTIFIANT FISCAL	SECTEUR D'ACTIVITE 1	CAPITAL SOCIAL 2	PARTICIPATION AU CAPITAL EN % 3	PRIX D'ACQUISITION GLOBALE 4	VALEUR COMPTABLE NETTE 5	EXTRAIT DES DERNIERS ETATS DE SYNTHSE DE LA SOCIETE EMETTRICE		PRODUITS INSCRITS AU C.P.C. DE L'EXERCICE 9	
							Date cloture 6	Situation nette 7		Résultat Net 8
INVOLYS CANADA		NTIC	2 022 910,00	60,00 %	1 213 746,00		31/12/2025			
INVOLYS TUNISIE		NTIC	598 250,00	34,00 %	203 405,00		31/12/2025			
INVOLYS ENTRAL & WES		NTIC	173 712,00	100,00 %	173 712,00	173 712,00	31/12/2025			
				TOTAL	1 590 863,00	173 712,00				

ETATS : TABLEAU DES PROVISIONS

EXERCICE DU : 01/01/2025 AU : 31/12/2025

ARTICLE IS : 1002383

NATURE	MONTANT DEBUT EXERCICE	DOTATIONS				REPRISES			MONTANT FIN EXERCICE
		D'exploitation	Financière	Non courante	D'exploitation	Financière	Non courante		
1. PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE L'ACTIF IMMOBILISE	1 417 151,00							1 417 151,00	
2. PROVISIONS REGLEMENTEES									
3. PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES									
S O U S T O T A L (A)	1 417 151,00							1 417 151,00	
4. PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE L'ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)	18 280 835,45	3 588 929,46			26 662,79			21 843 102,12	
5. AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 624 655,94		1 408 555,44			2 570 849,62		462 361,76	
6. PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TRESORERIE									
S O U S T O T A L (B)	19 905 491,39	3 588 929,46	1 408 555,44		26 662,79	2 570 849,62		22 305 463,88	
T O T A L (A+B)	21 322 642,39	3 588 929,46	1 408 555,44		26 662,79	2 570 849,62		23 722 614,88	

Exercice clos le : 31/12/2025

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devise	Montants sur l'état et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montant représentés par effets	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	497 041,44	497 041,44							
* Prêts immobilisés									
* Autres créances financières	497 041,44	497 041,44							
DE L'ACTIF CIRCULANT	87 855 813,18		87 855 813,18			49 988 021,70	3 303 130,49		
* Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	23 821,00		23 821,00						
* Clients et comptes rattachés	81 085 919,07		81 085 919,07			49 988 821,70			
* Personnel - débiteur	124 300,00		124 300,00						
* Etat - débiteur	3 303 130,49		3 303 130,49				3 303 130,49		
* Comptes d'associés - débiteur									
* Autres débiteurs	3 262 748,48		3 262 748,48						
* Comptes de régularisations - actif	55 894,14		55 894,14						

Exercice clos le : 31/12/2025

Société : INVOLYS S.A	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES				
	TOTAL	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devise	Montants sur l'état et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montant représentés par effets
DETTES								
DE FINANCEMENT	5 706 874,15	5 706 874,15						
* Emprunts obligataires								
* Autres dettes de financement	5 706 874,15	5 706 874,15						
DU PASSIF CIRCULANT	12 177 709,78		12 177 709,78			8 887 436,39		
* Fournisseurs et comptes rattachés	2 480 208,30		2 480 208,30					
* Clients créditeurs, avances et acomptes								
* Personnel - créditeur	718 238,00		718 238,00					
* Organisme sociaux	4 000 937,80		4 000 937,80			4 000 937,80		
* Etat - créditeur	4 886 498,59		4 886 498,59			4 886 498,59		
* Comptes d'associés créditeurs	136,00		136,00					
* Autres créanciers								
* Comptes de régularisations - passif	91 771,09		91 771,09					

ETAT B8 : TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUES

Société : INVOLYS S.A.
 Exercice clos le : 31/12/2025

TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature	Date et lieu d'inscription	Objet	Valeur comptable de la sûreté donnée à la date de clôture
- Suretés données					
- Suretés reçues					

NEMENT

**ETAT B9 : ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS
DE CREDIT-BAIL**

Société : INVOLYS S.A Exercice clos le : 31/12/2025

ENGAGEMENTS DONNES	Montants exercice	Montants exercice précédent
- Avals et cautions	670 753,44	488 081,60
- Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires		
- Autres engagements donnés		
	670 753,44	488 081,60

ENGAGEMENTS RECUS Montants exercice

		Montants exercice précédent
- Avals et cautions		
- Autres engagements reçus		
TOTAL :		

NEANT

INVOLYS S.A

ARTICLE IS : 1002383

ETAT B10 : TABLEAU DES BIENS EN CREDIT-BAIL

RUBRIQUES 1	DATE DE LA PREMIERE ECHANCE 2	DUREE CONTRAT 3	VALEUR ESTIMEE DU BIEN A LA DATE DU CONTRAT 4	DUREE THEORIQUE D'AMORTISSEMENT DU BIEN 5	CUMUL DES EXERCICES PRECEDES DES REDEVANCES 6	MONTANT DE L'EXERCICE DES REDEVANCES 7	EXERCICE DU : 01/01/2025 AU : 31/12/2025		OBSERVATIONS	
							REDEVANCES RESTANT A PAYER A MOIS D'UN AN 8	PROX D'ACHAT RESIDUEL EN FIN DE CONTRAT 10		
VOITURE	01/11/2019	60	627 574,00	5	771 806,92	12 474,58		5 293,50		
VOITURE	01/12/2019	60	182 480,40	5	219 357,40	7 205,44		1 528,80		
LOCAL	01/02/2021	141	24 215 041,61	25	7 627 666,19	1 947 489,24	1 947 489,24	11 360 353,90	1 922 634,08	
VOITURE	30/05/2024	48	590 001,46	5	99 238,37	170 122,92	170 122,92		411 130,39	
VOITURE	15/07/2024	48	577 049,00	5	83 200,62	166 401,24	166 401,24		416 003,10	
TOTAUX :							2 303 693,42	2 284 013,40	11 360 353,90	2 756 589,87

ARTICLE IS : 1002383		EXERCICE DU : 01/01/2025 AU : 31/12/2025	
POSTE		EXERCICE	EXERCICE PRECE.
CHARGES D'EXPLOITATION			
611	ACHATS REVENDUS DE MARCHANDISES * Achats de marchandises * Variation des stocks de marchandises	1 204 366,10	303 987,40
	TOTAL	1 204 366,10	303 987,40
612	ACHATS CONSOMMES DE MATIERES ET FOURNITURES Achats de matières premières * Variation des stocks des matières premières * Achats de matières et fournitures consommables et d'emballages * Variation des stocks de matières, fournitures et emballages * Achats non stockés de matières et fournitures * Achats de travaux, études et prestations de service	189 777,04 791 821,90	3 629,00 147 582,92 1 001 420,01
	TOTAL	981 598,94	1 152 631,93
613 / 614	AUTRES CHARGES EXTERNES * Locations et charges locatives * Redevances de crédit-bail * Entretien et réparations * Primes d'assurances * Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise * Rémunérations d'intermédiaires et honoraires * Redevances pour brevets, marques, droits et valeurs similaires * Transports * Déplacements, missions et réceptions * Reste du poste des autres charges externes	74 763,00 2 303 693,42 115 731,13 61 138,05 100 000,00 787 333,56 87 606,74 766 218,06 443 753,21	102 706,50 2 322 855,82 140 578,02 62 501,41 789 000,00 335 900,00 78 488,04 974 771,27 470 892,21
	TOTAL	4 740 237,17	5 277 693,27
617	CHARGES DU PERSONNEL * Rémunérations du personnel * Charges sociales * Reste du poste des charges du personnel	20 080 902,02 3 615 684,68 338 357,84	20 238 264,14 3 666 388,06 383 658,29
	TOTAL	24 034 944,54	24 288 310,49
618	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION * Jetons de présence * Pertes sur créances irrécouvrables * Reste du poste des autres charges d'exploitation	200 000,00	200 000,00
	TOTAL	200 000,00	200 000,00
CHARGES FINANCIERES			
638	AUTRES CHARGES FINANCIERES * Charges nettes sur cessions de titres de valeurs * Reste du poste des autres charges financières		
	TOTAL		
CHARGES NON COURANTES			
658	AUTRES CHARGES NON COURANTES * Pénalités sur marchés et débits * Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultat) * Pénalités et amendes fiscales ou pénales * Créances devenues irrécouvrables * Reste du poste des autres charges non courantes		117 470,62 3 861,00
	TOTAL		121 331,62

ARTICLE IS : 1002383		EXERCICE DU : 01/01/2025 AU : 31/12/2025	
POSTE		EXERCICE	EXERCICE PRECE.
PRODUITS D'EXPLOITATION			
711	VENTES DE MARCHANDISES * Ventes de marchandises au Maroc * Ventes de marchandises à l'étranger * Reste du poste des ventes de marchandises	909 562,53 506 575,53	338 019,80 16 714,23
	TOTAL	1 416 138,06	354 734,03
712	VENTES DE BIENS ET SERVICES PRODUITS * Ventes de biens produits au maroc * Ventes de biens produits à l'étranger * Ventes de services produits au maroc * Ventes de services produits à l'étranger * Redevances pour brevets, marques, droits et valeurs * Reste du poste des ventes et services produits	758 723,30 14 117 885,21 21 095 102,88	1 990 198,37 13 782 991,61 21 388 897,86
	TOTAL	35 971 711,39	37 162 087,84
713	VARIATIONS DES STOCKS DE PRODUITS * Variations des stocks de produits en cours * Variations des stocks de biens produits * Variations des stocks de services en cours	-598 500,00	-186 500,00
	TOTAL	-598 500,00	-186 500,00
718	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION * Jetons de présence reçus * Reste du poste (Produits divers)		
	TOTAL		
719	REPRISES D'EXPLOITATION , TRANSFERT DE CHARGES * Reprise * Transfert de charges d'exploitation	1 743 662,79 11 938,31	279 097,48
	TOTAL	1 755 601,10	279 097,48
PRODUITS FINANCIERS			
738	INTERETS ET AUTRES PRODUITS FINANCIERES * Intérêts et produits assimilés * Revenus des créances rattachés a des participations * Produits nets sur cession de titres et valeurs de placement * Reste du poste intérêts et autres produits financiers		
	TOTAL		

ETAT B12 : PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL

ARTICLE IS : 1002383

EXERCICE DU : 01/01/2025 AU : 31/12/2025

	MONTANT	MONTANT
I . RESULTAT NET COMPTABLE		
* Bénéfice net	116 178,88	
* Perte nette		
II . REINTEGRATIONS FISCALES	669 356,93	
1. Courantes	516 410,45	
-EXCEDENT REDEVANCE CREDIT BAIL	223 998,74	
-CADEAUX A LA CLIENTELE	25 013,00	
- IS 2025	157 108,00	
_GAIN LATENTS DE L'EXERCICE	110 290,71	
2. Non courantes	152 946,48	
_AUTRES CHARGES NON COURANTE	152 946,48	

III . DEDUCTIONS FISCALES		
1. Courantes		

2. Non courantes		

TOTAL	785 535,81	
IV . RESULTAT BRUT FISCAL (1)	785 535,81	
Bénéfice brut Si T1 > T2 (A) Déficit brut fiscal		
Si T2 > T1 (B)		
V . REPORT DEFICITAIRE IMPUTES (C)		
* Exercice N-4		
* Exercice N-3		
* Exercice N-2		
* Exercice N-1		
VI . RESULTAT NET FISCAL		
Bénéfice net fiscal (A - C) ou Déficit net fiscal		
(B)	785 535,81	
VII . CUMUL DES AMORTISSEMENTS DIFFERES		
VIII . CUMUL DES DEFICITES FISCAUX A REPORTER		
* Exercice N-4		
* Exercice N-3		
* Exercice N-2		
* Exercice N-1		

1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

ETAT B13 : DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS

Société : INVOLYS S.A Exercice clos le : 31/12/2025

DETERMINATION DU RESULTAT	MONTANT
- Résultat courant d'après C.P.C	-154 512,76
- Réintégration fiscales sur opérations courantes	359 302,45
- Déductions fiscales sur opérations courantes	
- Résultat courant théoriquement imposable	513 815,21
- Impôt théorique sur résultat courant	102 763,04
- Résultat courant après impôts	411 052,17
INDICATION DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR LES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES	
0	

ETAT B14 : DETAIL DE LA TAXE SUR VALEUR AJOUTEE

ARTICLE IS : 1002383

NATURE	EXERCICE DU : 01/01/2025 AU : 31/12/2025			
	SOLDE AU DEBUT DE L'EXERCICE 1	OPERATIONS COMPTABLES DE L'EXERCICE 2	DECLARATIONS TVA DE L'EXERCICE 3	SOLDE FIN D'EXERCICE (1+2-3) = 4
A. T.V.A. FACTUREE	4 672 792,62	1 621 745,58	1 803 366,83	4 491 171,37
B. T.V.A. RECUPERABLE	412 956,68	1 000 796,60	936 126,11	477 627,17
* sur charges	409 572,08	975 249,93	907 773,91	477 048,10
* sur immobilisations	3 384,60	25 546,67	28 352,20	579,07
C. T.V.A. DUE OU CREDIT de T.V.A. = (A - B)	4 259 835,94	620 948,98	867 240,72	4 013 544,20

ETAT C1 : ETAT DE REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL
CAPITAL SOCIAL : 38 271 600,00

ARTICLE IS : 1002383 NOM, PRENOM OU RAISON SOCIALE DES PRINCIPAUX ASSOCIES (1) 1	ADRESSE 2	N° IF 3	N° CNI 4	NOMBRE DE TITRE Exercice précédent 5	Exercice actuel 6	valeur nominale de chaque action ou part sociale 7	MONTANT DU CAPITAL		
							Souscrit 8	Appelés 9	Libéré 10
AMI INVEST MOROCCO	37 RUE JALAL EDDINE ASSAYOUTI CASA	1006815		143 357	143 357	100	14 335 700,00	14 335 700,00	14 335 700,00
FLOTTANT	ANGLE BD ZERKTOUNI ET BD BRAHIM ROUDANEEME	1111111		132 993	132 993	100	13 299 300,00	13 299 300,00	13 299 300,00
MOHAMED BACHIR RACHDI	8 RUE AHMED LAZRAK MAARIF CASA	T2307		37 468	37 468	100	3 746 800,00	3 746 800,00	3 746 800,00
OMAR BENNANI	RUE VILLA CHAMA AIN DIAB CASA	B36835		27 000	27 000	100	2 700 000,00	2 700 000,00	2 700 000,00
HERITIERS EL OUARZAZI	RUE ABASS EL AZFI RESID KOUTOUBIA IMM C N2 CASA	BE87245		22 379	22 379	100	2 237 900,00	2 237 900,00	2 237 900,00
LARAKI WALID	ANGLE BD ZERKTOUNI ET ETAGE CASA	B101010		19 519	19 519	100	1 951 900,00	1 951 900,00	1 951 900,00
TOTAUX :							38 271 600,00	38 271 600,00	38 271 600,00

(1) Quand le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital dans les autres cas, il y a lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importation décroissante.

ETAT C2 : ETAT D'AFFECTATION DES

ARTICLE JS : 1002383

	MONTANT	MONTANT	MONTANT
A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER (décision du 26/06/2025) * Report à Nouveau * Résultats Nets en Instance d'Affectation * Résultat net de l'Exercice * Prélèvement sur les Reserves * Autres Prélèvements		20 403 795,85 -123 469,25	
B. AFFECTATION DES RESULTATS * Reserve légale * Autres reserves * Tantièmes * Dividendes * Autres affectations * Report à Nouveau			20 280 326,60 20 280 326,60
TOTAL (A)		20 280 326,60	TOTAL (B) 20 280 326,60

**ETAT C3 : RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTREPRISE AU COURS
DES TROIS DERNIERS EXERCICES**

ARTICLE IS : 1002383	NATURES DES INDICATIONS	EXERCICE DU : 01/01/2025 AU : 31/12/2025		
		EXERCICE N-2	EXERCICE N-1	EXERCICE N
	. SITUATION NETTE DE L'ENTREPRISE			
	. Capitaux propres plus capitaux propres assimilés moins immobilisation en	89 128 871,30	90 252 949,60	90 369 128,48
	. OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
	1. Chiffre d'affaires hors taxes	37 116 135,35	37 516 821,87	37 387 849,45
	2. Résultat avant impôts	782 609,10	-23 486,36	273 286,88
	Impôts sur les résultats	93 944,00	99 982,89	157 108,00
	4 Bénéfices distribués			
	5. Résultats non distribués (mis en réserves ou en instance d'affectation)	688 665,10	-123 469,25	116 178,88
	. RESULTAT PAR TITRE (Pour les sociétés par actions et S.A.R.L.)			
	. Résultat net par action ou part sociale	1,80	-0,32	0,30
	. Bénéfices distribués par action ou part sociale			
	. PERSONNEL			
	. Montant des salaires bruts de l'exercice	20 379 874,76	20 238 264,14	20 080 902,02
	. Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	115	82	108

**MODELE DES OPERATIONS EN DEVISES COMPTABILISEES
PENDANT L'EXERCICE**

Société : INVOLYS S.A

Exercice clos le : 31/12/2025

NATURES	Entrée Contre-Valeur en DH	Sortie Contre-Valeur en DH
- Financement permanent		
- Immobilisations brutes		
- Rentrées sur immobilisations		
- Remboursements de dettes de financement		
- Produits	21 601 678,41	
- Charges		
TOTAL DES ENTREES	21 601 678,41	
TOTAL DES SORTIES		
BALANCE DEVISE		21 601 678,41
TOTAL	21 601 678,41	21 601 678,41

ETAT C5 : DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

Société : INVOLYS S.A

Exercice clos le : 31/12/2025

I. DATATION

<p>Date de clôture : 31 décembre 2025 Date d'établissement des états de synthèse : le 23 mars 2026 (1) Justification en cas de changement de la date de l'exercice (2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse</p>

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ère COMMUNICATION EXTERNE DES ETAS DE SYNTHESE

Date	Indication des événements
_ / _ / _	
_ / _ / _	

NEANT

INVOLYS S.A

ETAT B15

PASSIFS EVENTUELS

DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

(a)	Les déclarations fiscales au titre des exercices 2022 à 2025 ne sont pas prescrites et sont sujettes au contrôle fiscal et d'éventuels redressements en matière d'Impôt sur les Sociétés (IS), d'Impôt sur le Revenu (IR) et de Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA).
(b)	Les déclarations sociales au titre de la C.N.S.S. pourraient faire l'objet de contrôle et d'éventuels redressements
(c)	Notons qu'au titre de la période non prescrite, les rôles émis des autres impôts et taxes peuvent également faire l'objet de révisions.
(d)	Le non rapatriement à temps de créances anciennes nées sur l'étranger peut être source de passifs éventuels.



**RAPPORT SPÉCIAL DES
COMMISSAIRES AUX
COMPTES 2025**

Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes 2025

INVOLYS S.A
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

**A. SAAIDI & ASSOCIES**
Commissaires aux Comptes

4, Place maréchal
20 070 Casablanca Maroc



165 boulevard Abdelmoumen-
Im. A - Quartier des Hôpitaux -
20042 Casablanca

Aux actionnaires de la société

INVOLYS S.A.

88-90 Rue Larbi DOGHMI
20340 - Casablanca
Maroc

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
PERIODE DU 1^{er} JANVIER 2025 AU 31 DECEMBRE 2025

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée et son décret d'application et la loi 78-12.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le président du Conseil de Surveillance ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Conventions conclues au cours de l'exercice

Néant.

2. Conventions conclues au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice**2.1. Convention de prestation de service avec la société DECISIO CONSULTING**

- **Personnes concernées :** M. Mountasser FASSI FIHRI Président du Conseil d'Administration de la société INVOLYS et Directeur Général de DECISIO CONSULTING. M. Mountasser FASSI FIHRI a démissionné de ses fonctions de Président du Conseil d'Administration conformément au PV du conseil d'administration du 18 mars 2025 ;
- **Objet de la convention :** Mettre à la disposition de INVOLYS S.A., les compétences de Mr. Mountasser FASSI-FIHRI, afin d'assurer une mission de direction générale ;
- **Date de signature de la convention :** 1^{er} Août 2019 ;
- **Durée de la convention :** Ce contrat est passé pour une durée de deux ans, renouvelable tacitement, sauf dénonciation par l'une des parties six mois avant la fin de l'échéance ;



A. SAAIDI & ASSOCIES
Commissaires aux Comptes

4, Place maréchal
20 070 Casablanca Maroc



165 boulevard Abdelmoumen-
Im. A - Quartier des Hôpitaux -
20042 Casablanca

- **Modalités de rémunération :** En contrepartie de la réalisation de cette prestation INVOLYS versera au prestataire la somme forfaitaire Hors Taxes de KMAD 143 par mois (montant facturé à partir du mois d'avril 2024 KDH 40 HT) ;
- **Montant comptabilisé en charges par INVOLYS S.A. :** KMAD 100 ;
- **Somme versée au cours de l'exercice 2025 :** KMAD 216 ;
- **Solde de la dette au 31 décembre 2025 :** Néant.

2.2. Convention d'avance en compte courant avec INVOLYS CANADA

- **Personnes concernées :** INVOLYS S.A est actionnaire majoritaire (60%) d'INVOLYS CANADA ;
- **Objet de la convention :** L'objet de cette convention, non écrite, est d'effectuer des avances en comptes courants par INVOLYS S.A. à INVOLYS CANADA ;
- **Modalités de rémunération :** Les avances en comptes courants ne sont pas rémunérées par des intérêts. Par ailleurs, ces avances font l'objet, dans les comptes d'INVOLYS S.A, d'une provision pour dépréciation à due concurrence de leur montant total soit 1 441 KMAD ;
- **Montant des intérêts comptabilisés en produits par la Société :** Néant ;
- **Montant des intérêts encaissés par la Société :** Néant ;
- **Solde du compte débiteur au 31 décembre 2025 :** KMAD 1 441.

2.3. Convention d'avance en compte courant avec INVOLYS CENTRAL AND WEST AFRICA

- **Personnes concernées :** INVOLYS S.A détient 100 % du capital d'INVOLYS CENTRAL AND WEST AFRICA ;
- **Objet de la convention :** L'objet de cette convention, non écrite, est d'effectuer des avances en comptes courants par INVOLYS S.A. à INVOLYS CENTRAL AND WEST AFRICA ;
- **Modalités de rémunération :** Les avances en comptes courants ne sont pas rémunérées par des intérêts ;
- **Montant des intérêts comptabilisés en produits par la Société :** Néant ;
- **Montant des intérêts encaissés par la Société :** Néant ;
- **Montant des remboursements reçus par la Société :** Néant.
- **Solde du compte courant au 31 décembre 2025 :** KMAD 62.



A. SAAIDI & ASSOCIES
Commissaires aux Comptes

4, Place maréchal
20 070 Casablanca Maroc



165 boulevard Abdelmoumen-
Im. A - Quartier des Hôpitaux -
20042 Casablanca

2.4. Convention d'assistance avec la Société OB SYSTEM

- **Personnes concernées** : M. Omar Bennani, administrateur d'INVOLYS et Gérant de OB SYSTEM ;
- **Date de signature de la convention** : 4 Avril 2005 ;
- **Date de signature d'avenant** : 19 Septembre 2018 ;
- **Objet de la convention** : Conseil et Assistance, matérialisée par l'organisation des formations au profit de personnel d'INVOLYS S.A. ;
- **Objet de l'avenant** : A compte du 1^{er} janvier 2018, la rétribution des prestations facturées en régie, prévues à l'article 4 de la convention du 4 avril 2005 est portée à CINQ MILLE DIRHAMS HORS TAXES (5000 DH HT) par journée ;
- **Modalités de rémunération** : En contrepartie de la réalisation de cette prestation INVOLYS versera au prestataire la somme de KMAD 5 par journée ;
- **Montant comptabilisé en charges par INVOLYS S.A.** : Néant ;
- **Somme versée au cours de l'exercice 2025** : Néant ;
- **Solde de la dette au 31 décembre 2025** : Néant.

Casablanca, le 14 mai 2026

Les commissaires aux comptes

A. SAAIDI ET ASSOCIES



Bahaa SAAIDI

Associée

A. Saaïdi & Associés
Commissaires aux comptes
4, Place maréchal Casablanca
T 9 16 - Fax: 05 22 20 55 90

OMNIPACT



Youssef BOUABIDI

Associé



**RAPPORT DE GESTION 2025 –
PERSPECTIVES**



RAPPORT DE GESTION *Exercice 2025*

Situation Financière et Résultat à fin décembre 2025

Au titre de l'exercice 2025, le total des produits a connu une baisse de **2%** et s'est établi à **48.907.138** Dirhams, dont **8.169.694** dirhams en immobilisations en Recherche et Développement et un chiffre d'affaires de **37.387.849** dirhams. Ce dernier a enregistré une légère baisse de **0,2%** par rapport à l'exercice précédent.

Pour les charges d'exploitation, elles ont enregistré une augmentation de **2%** pour s'établir à **46.399.580** dirhams. Quant aux charges de personnel elles ont connu une diminution de **1%** par rapport à l'exercice précédent.

Aussi, le résultat d'exploitation a connu une baisse de **82%** par rapport à l'exercice précédent se situant en 2025 à **315.065** dirhams.

Le résultat net au 31/12/2025 est de **116.179** dirhams contre **-123.469** dirhams au 31/12/2024.

Le total net de l'actif au 31/12/2025 est de **119.873.845** dirhams contre **124.924.150** dirhams au 31/12/2024.

Les capitaux propres sont passés de **90.252.950** dirhams à fin 2024 à **90.368.824** dirhams au 31/12/2025.

Mandats Administrateurs au 31/12/2025 :

LISTE DES MANDATS D'ADMINISTRATEURS DANS D'AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATION AINSI QUE LEURS EMPLOIS OU FONCTIONS PRINCIPALES 31/12/2025		
Administrateur	Dénomination sociale de la société	Emplois ou fonctions principales dans cette société
M. Bessim JAT HOKIMI	ATLAMED	Président Directeur Général
	AM Invest Morocco	Président Directeur Général
	ATLAMED CAPITAL	Président Directeur Général
	COFIMAG	Administrateur
	WATEC	Administrateur et Représentant d'AM Invest Morocco
	INVOLYS	Représentant d'AM Invest Morocco au C.A.
	SOPRENOR	Administrateur et Représentant d'AM Invest Morocco
	EGFI	Administrateur et Représentant d'AM Invest Morocco
	SECURIMAG	Représentant d'AM Invest Morocco au C.A.
	INTX COMPAGNIE	Représentant d'AM Invest Morocco au C.A.
	JP Fund	Administrateur
	WATEC DISTRIBUTION	Administrateur
	AL MADA	Administrateur
	MANAGEM	Administrateur
	Société Métallurgique d'Imlil	Administrateur
	MEDCAP PARTNERS	Président SAS
	AL AKHAWAYN UNIVERSITY-SPI	Administrateur
	ATLANTIC BUSINESS INTERNATIONAL	Administrateur
	ANFA PEG HOLDING	Gérant S.A.R.L.
	B.H CORP	Gérant S.A.R.L.
M. Moutassar FASSI FHIRI	ATLAMED CAPITAL	Administrateur
M. KARIM MOUNIR	CENTRE REGIONAL D'INVESTISSEMENT (CRI) DE CASABLANCA -SETTAT	Administrateur
	HOPITAL UNIVERSITAIRE DE L'UIR (HUIR)	Administrateur
	FONCIERE HOSPITALIERE (FH)	Administrateur
	AFRIQIA GAZ	Administrateur
	INVOLYS	Administrateur
M. Omar BENNANI	ATLAMED	Administrateur
	DB SYSTEM	Gérant
M. Mourad MEKOUAR	INVOLYS	Administrateur
	MAROC DE TRAITEMENT DE TRANSACTIONS	Administrateur
Mme. Ilham TAHRI JOUTE	INVOLYS	Administrateur
	OPERATIONS GLOBAL SYSTEM - GROUPE BOA	Administrateur indépendant
	SOREC	Administrateur indépendant
	INVOLYS	Administrateur indépendant

Informations financières sélectionnées :

	Exercice clos le 31-déc-25	Exercice clos le 31-déc-24	Exercice clos le 31-déc-23	Exercice clos le 31-déc-22
COMPTE DE RESULTAT				
Chiffre d'affaires	37.387.849,45	37.516.821,87	37.116.135,35	40.113.355,73
Valeur ajoutée	38 032 841,31	39.966.970,07	38.860.817,51	41.349.967,70
E.B.E	13.708.308,03	15.359.511,82	14.065.833,25	16.752.698,52
Résultat opérationnel courant	- 195.755,24	- 765.221,81	982.998,33	3.934.228,00
Résultat opérationnel	315.064,97	1.664.692,50	1.763.667,41	4.569.886,18
Résultat financier	- 469.577,73	- 2.429.914,31	-780.669,08	-635.657,78
Résultat non courant	427.799,64	741.735,45	-200.389,23	-2.999.658,29
Impôt sur les résultats	157.108,00	99.982,89	93.944,00	1.025.821,00
Résultat net	116.178,88	- 123.469,25	688.665,10	-91.250,89
BILAN				
Actifs immobilisés	31.058.297,96	34.108.277,22	36.986.877,05	39.989.323,48
Actifs circulants	88.565.796,25	90.560.932,84	93.630.305,47	96.994.867,41
Total de l'actif hors trésorerie	119.624.094,21	124.669.210,06	130.617.182,52	136.984.190,89
Capitaux propres	90.369.128,48	90.252.949,60	90.376.418,85	89.687.753,75
Dettes de financement	5.706.874,16	8.672.951,73	12.904.271,80	15.363.010,29
Passifs circulant	12.750.442,25	14.922.895,61	19.853.267,52	21.589.352,05
Total du passif hors trésorerie	108.826.444,88	113.840.796,94	123.133.958,17	124.439.944,14
Trésorerie				
Trésorerie actif	249.750,77	254.940,40	219.511,62	584.836,25
Trésorerie passif	11.047.400,10	11.075.353,52	7.702.735,97	10.928.911,05
Dividendes				1.913.580,00
Total de l'actif	119.873.844,98	124.924.150,46	130.836.694,14	137.569.027,14
Total du passif	119.873.844,98	124.924.150,46	130.836.694,14	137.569.027,14

Décomposition par échéance du solde des dettes fournisseurs :

	(A) Montant des dettes fournisseurs à la clôture A=B+C+E+F	(B) montant des dettes non échues	(C) dettes échues de moins de 30 jours	(D) dettes échues de 31et 60jours	(E) dettes échues de 60et 90jours	(F) dette échues de plus de 90 jours
31/12/2025	847 130,76	382 010,28	101 746,14	298 408,28	49 321,06	15 645,00
31/12/2024	802 745,81	143 416,47	121 966,65	555 553,05	470 858,07	10 951,57

1-les dettes figurant sur ce tableau n'incluent pas :

- Les dettes à l'égard des fournisseurs étrangers
- Les dettes relatives aux factures non parvenues
- Les dettes ne correspondant pas à des transactions avec commerçants (dettes à l'égard des administrations.....)

N.B : Le montant de la colonne (B) est composé à hauteur de 120.000,00 Dhs des factures émises par des sous-traitants engagés dans les mêmes conditions qu'Involys dans le cadre des marchés signés avec l'Etat.

Les Investissements engagés en 2025 sont résumés dans le tableau suivant :

Marketing	68.802	1%
R&D	8.169.694	97%
Mobilier de bureau ; Matériel du bureau ; Matériel informatique et Autres	146.170	2%
Total	8.384.666	100%

Organisation et Ressources Humaines

L'année 2025 a été marquée par des évolutions importantes dans la gouvernance d'INVOLYS. M. Mohamed ELGARTI, Directeur Général, a été nommé Président du Conseil d'Administration tout en conservant ses fonctions de Directeur Général assurant une continuité dans le pilotage stratégique de l'entreprise.

Sur le plan RH, l'année 2025 a été consacrée à la poursuite des efforts visant à renforcer l'organisation et la gestion des collaborateurs tout en répondant aux besoins croissants du marché notamment pour le recrutement des profils IT.

Le taux de roulement en 2025 s'est élevé à 34 %, contre 28 % en 2024, et l'effectif moyen en fin d'année était de 72 collaborateurs, soit une diminution par rapport aux 80 collaborateurs de l'année précédente.

Les principales actions mises en place pour soutenir cette dynamique comprennent :

- Le renforcement des partenariats avec les écoles d'ingénieurs à travers l'organisation de séminaires et la participation aux forums favorisant le recrutement et le développement d'un vivier de talents IT ;
- Le maintien du télétravail pour les équipes R&D, représentant 15 % des effectifs ;
- La continuité des actions sociales, des programmes de formation et des initiatives de fidélisation contribuant à maintenir un climat social positif et à renforcer la cohésion des équipes.

Marketing et Commercial

Les nouvelles versions de nos solutions logicielles Vectis & Praxis continuent à être un levier pour la stratégie marketing et commerciale d'Involys aussi bien au niveau de notre parc clients, que pour générer de nouvelles opportunités auprès de nouveaux clients. Aussi, l'année 2025 s'est inscrite dans cette approche qui a permis de continuer à concrétiser plusieurs projets de mise à jour de Vectis & de Praxis chez plusieurs de nos clients dont on peut citer à titre d'exemple DYAR AL MADINA, AMDIE

De plus, la stratégie marketing et commerciale d'Involys en cette année 2025, a également consisté à identifier plusieurs niches de prospects pour leur proposer des offres adaptées avec pour chaque niche un ou plusieurs clients référents pour garantir la pertinence et l'adaptation de la solution proposée, ainsi que sa mise en œuvre dans les meilleurs délais.

Nous avons dans ce cadre, pu compter parmi nos nouveaux clients, de nouvelles agences urbaines avec lesquelles nous avons concrétisé de nouveaux projets de mise en place de Vectis, Praxis et également Gehmonis.

La stratégie d'Involys a également consisté cette année, à consolider son expérience et sa montée en expertise dans le domaine de l'inventaire physique des immobilisations et de la technologie RFID ; notre offre dans ce

cadre présente un avantage concurrentiel qui s'articule à travers une solution clé en main intégrant la mise en place du système de gestion des immobilisations Praxis Immos, de l'utilisation de Praxis Mobile et de la technologie RFID pour la réalisation de l'inventaire physique et l'intégration automatique des données, et de la réalisation du rapprochement comptable et des travaux d'assainissement.

Aussi, de nouveaux projets ont été dans ce cadre concrétisés aussi bien au sein de notre parc clients, particulièrement les banques, qu'auprès de nouveaux clients appartenant à des niches identifiées telles que les filiales du Groupe OCP. Ces nouvelles réalisations alimentent davantage notre élan dans ces domaines et nous rassurent quant au potentiel de cette offre et de ce fait la continuité de notre stratégie pour ces cibles.

Un troisième axe de travail, en tant que levier de notre stratégie commerciale, a été de mettre en œuvre chez plusieurs de nos clients en maintenance de nouvelles fonctionnalités, voire même de nouveaux modules autour du système Vectis ; l'objectif étant de les rassurer de notre présence et de notre écoute, et de leur permettre de continuer à s'adapter aux évolutions réglementaires pouvant intervenir dans les domaines de gestion couverts par le système Vectis.

Perspectives

INVOLYS aborde l'année 2026 avec une vigilance accrue en privilégiant la diversification de sa base Client et le renforcement de son dispositif de gestion des risques dans un contexte économique incertain. Elle maintient également ses actions de développement dans une discipline financière rigoureuse, afin de préserver ses équilibres et de soutenir sa position sur le marché.

Pour le Conseil d'Administration, le 25 mars 2026

M. Mohammed EL GARTI
Président Directeur Général



INVOLYS
 88-90, Rue Lortie Loughmi - Casablanca
 Tel: 05 29 410 000 - Fax: 05 22 23 10 79



**ETAT DES HONORAIRES
VERSÉS AUX COMMISSAIRES
AUX COMPTES 2025**

État des Honoraires Versés Aux Commissaires Aux Comptes 2025

	OMNIPACT		A.Saidi Consultants		PREXCO		TOTAL
	Montant HT 2025	Part %	Montant HT 2025	Part %	Montant HT 2025	Part %	
<i>Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels</i>	80 000	50%	70 000	50%	-	0%	140 000
<i>Supervision Comptable</i>	-	0%	-	0%	40 000	100%	40 000
TOTAL GENERAL	80 000	40 %	80 000	40 %	40 000	20%	180 000



**LISTE DES PUBLICATIONS DE
L'ANNEE 2025**

Liste des Publications de l'Année 2025

[INVOLYS : Comptes & Résultats au 31 décembre 2025](#)

[INVOLYS : Rapport financier du Premier Semestre 2025](#)

[INVOLYS : Comptes & Résultats au 30 Juin 2025](#)

[INVOLYS : Détail du vote de Assemblée Générale Ordinaire du 26 juin 2025](#)

[INVOLYS : Rapport financier 2024](#)

[INVOLYS : Modalités de participation et de vote à l'AGO du 26-06-2025](#)

[INVOLYS : Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 Juin 2025](#)

[INVOLYS : Communiqué Gouvernance](#)

Contact Communication Financière

Mohammed EL GARTI – Président Directeur Général

Tél : +212 529 310 000 - e-mail: m.elgarti@involys.com